

ZONES PROTÉGÉES

de Nouvelle-Calédonie inscrites au Patrimoine mondial de l'humanité à l'UNESCO



Le magazine de l'association de la Zone Côtière Ouest

Semestriel - n° 1

Protéger

Management environnemental :

**une opportunité
pour les entreprises**

Dossier

**Eaux usées,
restons vigilants !**

s'engage chaque jour à vos côtés !

> INDUSTRIE

import / export
énergies renouvelables

> SANTÉ

hospitalisation
prévention

> ÉDUCATION

enseignement
culture

> COMMUNICATION

transport
numérique



Edito



«
Chacun est
responsable de
la planète et doit
la protéger à son
échelle

Yann Arthus-Bertrand

L Le comité de gestion de la Zone côtière ouest a souhaité créer son propre organe de communication. C'est chose faite avec le magazine Zones protégées qui va lui permettre de répondre à plusieurs de ses objectifs, à savoir favoriser la communication et la sensibilisation de l'ensemble des socioprofessionnels dont l'activité peut avoir un impact sur le bien inscrit au patrimoine mondial, favoriser la sensibilisation du grand public et promouvoir des actions de développement durable.

Ce premier numéro vous propose un dossier sur les eaux usées, inquiétant facteur de pollution et de destruction des écosystèmes. Vous y trouverez également des interviews de maires, une présentation des outils en faveur d'une meilleure maîtrise des impacts environnementaux, un article sur les eaux douces et la mangrove, une fiche pratique sur « les gestes écoresponsables pour l'eau », et beaucoup d'autres sujets passionnants.

Ce premier numéro n'aurait pu voir le jour sans la présence des annonceurs, institutions et entreprises, qui nous ont fait confiance et nous les en remercions infiniment.

Elisabeth Auplat
Rédactrice en chef

ISSN Dépôt légal : en cours

Directeur de publication Mylène Aïfa | Comité de gestion ZCO www.zco-nc.com et Claude Dahan | ACP (Agence calédonienne de publications) www.acp.nc **Rédactrice en chef** elisabeth.auplat@canl.nc • **Rédaction** Elisabeth Auplat • Sandrine Chopot • Nathalie Darricau • Audrey Frémond • Amélie Rigollet • **Photographie de couverture** Martial Dosdane - Province sud **Photographies intérieures** Marc Le Chélard • Patrick Chalas • Martial Dosdane • Eric Aubry • Elisabeth Auplat • DR **Correction** Point virgule **Mise en page** ACP - Thomas Brunel **Régie publicitaire** ACP - 16 rue d'Austerlitz • BP 4763 • 98 847 Nouméa Cedex • acp@lagoon.nc **Attaché commercial** Patrice Laurenceau - 98 06 27 et 24 35 20 **Impression** Artypo

Tout comme vous, nous sommes curieux. Nous nous posons des questions, nous nous demandons de quoi demain sera fait. Aujourd'hui, le monde entier se demande : comment vivre pleinement chaque jour sans nuire à la planète ?

Nous sommes une compagnie minière mondiale. Non seulement parce que nous sommes présents dans le monde entier, mais aussi parce que nous nous soucions de son avenir.

Nous utilisons des technologies de pointe pour être présents dans presque tout ce que vous utilisez. Nous sommes également actifs dans les forêts, en contribuant à la préservation des milliers de km² d'espaces verts à travers le monde ; dans les rivières, en recyclant 76 % de l'eau que nous utilisons dans nos opérations ; dans la terre, avec des engrais qui contribuent à la production alimentaire ; dans l'air, en utilisant des énergies propres et renouvelables.

Et nous accompagnons aussi les hommes, en respectant et valorisant leur diversité.

Nous n'avons pas toutes les réponses, mais nous n'avons pas peur des questions. Parce que ce sont elles qui nous inspirent, qui inspirent le monde et nous inspirent tous à aller plus loin.

Pour aujourd'hui et pour demain.

Vale. Les ressources minérales dont le monde a besoin aujourd'hui, dans le respect de l'avenir.



Avenir



Sommaire

Sommaire | Zones protégées | Semestriel 2012 | n°1

Saisons de la nature calédonienne P.6

Interview de Joseph Peyronnet, maire de Moindou
Interview de Gyslaine Arlié maire de Farino et présidente de la commission de l'environnement à la Province sud

Patrimoine mondial P.12

Un paradis marin « patrimoine de l'humanité »
Zone côtière ouest : un comité de citoyens pour protéger le lagon

Dossier P.54

Eaux usées, restons vigilants !

Actualité P.16

Sharkshied : tenir les requins à distance
Eco-tour à l'île verte
Une rando à Ouano, ça vous dit?
Tous à l'aquarium

Escale en province Nord P.62

Eau douce et mangrove : la vie au fil de l'eau

Observatoire de l'environnement P.72

Fausse passe de Bourail : une zone de frai des poissons récifaux

Espaces naturels P.20

Le Conservatoire des espaces naturels, relais de coopération locale

Capital Nature P.76

CDC Biodiversité : un nouveau acteur pour la compensation environnementale

Protéger P.25

Interview Mylène Aïfa, présidente de la ZCO
Management environnemental : une opportunité pour les entreprises

Fiche pratique écogestes P.81

Si on arrêta de gaspiller l'eau ?

Rencontres P.35

Interview de Jean-Pierre Aïfa, maire de Bourail
Interview de Corinne Voisin, maire de La Foa

Les saisons de la nature calédonienne

textes Elisabeth Auplat



•Baleine à bosse•

Le grand rendez-vous

Durant l'hiver austral, de juin à septembre, la Nouvelle-Calédonie devient le rendez-vous des baleines à bosse de l'hémisphère Sud. C'est la saison des amours et des mises bas puisque la gestation dure onze mois. À partir de mi-juillet, elles investissent en famille la grande baie du Prony. Tandis que les mères initient leur nouveau-né, les jeunes couples laissent libre cours à leurs joutes amoureuses. Les baleines se donnent alors en spectacle : avec puissance et grâce, elles déchirent la surface de l'eau, se dressent à la verticale puis se laissent retomber dans de grands éclats d'écume blanche. Des sauts qu'elles peuvent répéter des dizaines de fois ! Les baleines à bosse s'observent aussi le long de la Grande Terre durant leur migration.



•Pittosporum coccineum• Comme des coccinelles

Cet arbuste endémique est établi dans le nord de la Grande Terre et aux îles Belep. Que ce soit en forêt dense humide, en forêt sèche, sur argiles noires tropicales, sols miniers, schistes ou sols calcaires, quand vient le mois d'avril, ses rameaux fins se couvrent de fleurs rouges, telles des coccinelles, regroupées par groupe de dix. Ses pétales peuvent être d'un rouge très vif, roses ou orange. En culture, Pittosporum coccineum est capable de fleurir toute l'année. Un atout qui fait de lui un élu de choix parmi les espèces utilisées pour la plantation des forêts dégradées.

•Ixora cauliflora• Élégante tenue d'été

Quel drôle d'arbrisseau qu'Ixora cauliflora ! En janvier, alors que l'été bat son plein, son tronc et ses branches se mettent à fleurir. Son écorce brun clair se couvre de délicates fleurs odorantes aux pétales blancs donnant à la plante un aspect très élégant. Peu difficile, l'arbuste se rencontre sur sol calcaire, alluvionnaire ou minier. Il s'installe en forêt sèche ou humide et sur le maquis, du bord de mer jusqu'à plus de 800 mètres d'altitude. Peu lui importe. Cette rubiacée trouve toujours son compte et fleurit durant quatre mois avant de s'épanouir, pour un baroud d'honneur, en septembre.





•Amborella trichopoda• Une doyenne planétaire

De mars à mai, dans la forêt dense humide de la Chaîne centrale, les troncs de la plus ancienne plante à fleurs de la planète se couvrent de petites fleurs aux pétales jaune clair. Amborella trichopoda, qui serait apparu sur le Gondwana vers la fin du jurassique, il y a 135 millions d'années environ, aujourd'hui endémique de Nouvelle-Calédonie, est devenu la coqueluche des botanistes. Il a détrôné les magnolias, apparus sur terre il y a 110 millions d'années, longtemps considérés comme les plus anciennes plantes à fleurs. Les fleurs d'Amborella ne libèrent leur parfum qu'à la tombée du jour afin d'attirer les insectes nocturnes.

© I. Létocart

•Tiaré de la forêt sèche•

Les couronnes de la forêt sèche

De novembre à février, les fleurs blanches du tiaré calédonien tapissent la forêt sèche. Sa floraison est d'autant plus spectaculaire après des pluies succédant à une longue sécheresse, comme c'est souvent le cas sur la côte ouest où il se trouve principalement. La forêt semble alors se couvrir de multiples couronnes plusieurs mois durant. Espèce pionnière, cet arbuste du genre Gardenia pousse très bien dans les zones perturbées. De fait, il est utilisé pour le reboisement.



© J. Barrault

•Cagou huppé• L'allure d'un roi, une vie si simple

Le cagou, dont on dit que le chant, fait lever le soleil, entame en juin sa période de reproduction. Face à face, le mâle et la femelle au plumage gris-bleu dressent leur huppe tels des chefs indiens, gonflent leurs ailes rayées de blanc et de gris, et se tournent autour à pas rapides. Plusieurs fois répétée, cette singulière danse est souvent suivie d'accouplements. Trois semaines plus tard, le couple se met en quête d'un lieu susceptible d'accueillir son unique oeuf. Il installe alors, à même le sol de la forêt humide, un nid très sommaire construit de quelques feuilles. Le petit, élevé par les deux parents, peut rester quelques années avec eux, avant de partir vivre en couple sur un autre territoire. L'espèce est classée en danger par l'Union mondiale pour la nature.

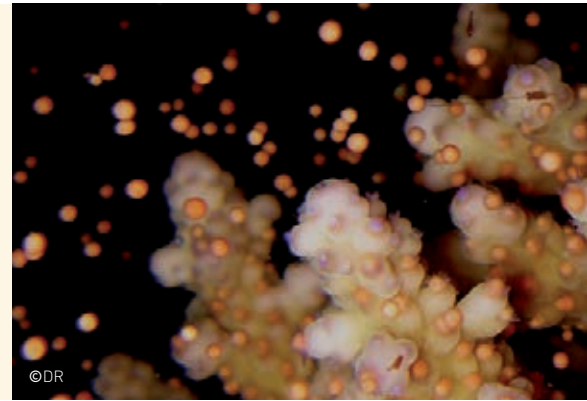
© P. Morin



•Corail•

Orgie spectaculaire

Pour assurer leur survie, les coraux ont développé une stratégie de procréation de masse. Ce spectacle se déroule toujours la nuit, après la pleine lune d'octobre, de novembre ou de décembre, par mer calme et quand l'eau dépasse les 26 °C. Les ovules et spermatozoïdes, libérés par des milliards de polypes, s'élèvent alors vers la surface pour s'unir au hasard et donner, deux jours plus tard, des millions de larves microscopiques. Celles qui auront échappé aux prédateurs retomberont pour former de nouveaux polypiers. Observé pour la première fois en 1981, ce phénomène est visible depuis l'espace !



©DR



©Y. Léopart

•Notou•

Partage des tâches

C'est dans la canopée de la forêt dense humide que ce carpophage géant au pelage gris ardoise fait son nid. Pour en arriver là, il aura fallu que le couple se forme, en juin, ce qui n'est pas une mince affaire car ces oiseaux ont du mal à se plaire ! Mais une fois le duo parfait accordé et l'accouplement accompli, la femelle et le mâle couveront leur oeuf blanc à tour de rôle en respectant un timing de nounou ! Elle la nuit, lui le jour, jusqu'en octobre/novembre, au moment de l'éclosion de leur progéniture.

•Rousette rousse•

Les débuts d'un jardinier

Septembre, la rousette rousse, qui vit habituellement tête en bas, se met à l'endroit le temps de donner naissance à son unique petit de l'année. Accrochée par une patte, elle coupe le cordon ombilical et le nettoie. Le nouveau-né grimpe instinctivement sur l'abdomen de sa mère pour engloutir son mamelon. Dépourvu de poils et de dents, il a une jolie tête fine, qui lui vaut son nom anglais de flying fox (renard volant). Le petit vit collé à sa mère pendant trois mois puis apprend à voler. Il remplira ensuite sa fonction de jardinier de la forêt humide, en fécondant les fleurs, en transportant et en dispersant les graines des fruits dont il se nourrit.



© J. Barhault

•Puffin du Pacifique• Longue escale au nid

En août, le retour de la colonie s'annonce au large. À la tombée de la nuit, des ombres planent au-dessus des îlots du Nord : les puffins, localement appelés pétrels, cherchent une piste d'atterrissage ! Ils viennent établir leurs nids, à même le sol, en creusant des terriers dans le sable. La longue incubation –50 jours– suivie de l'élevage des petits, font qu'ils resteront sur les îlots jusqu'en avril, période à laquelle les jeunes prendront leur envol. Durant ce temps, la nuit, les pétrels pousseront des cris que l'on peut confondre avec des pleurs d'enfants. Le reste de l'année, les pétrels vivent en mer.



©J.L.Ruiz



©DR

•Fontaine piment• Une guirlande de feu

À cette période de l'année, la très rare *Captaincookia margaretae* – un nom qui honore James Cook, le découvreur de la Nouvelle-Calédonie – flamboie dans la forêt sèche. On ne la trouve que dans le nord de l'île, de Poya à Pouembout, donc une toute petite région. Son tronc est recouvert de fleurs rouge carmin à fuschia en forme de clochette. Elle porte le nom de fontaine piment car, en bouton, ses fleurs ressemblent à des guirlandes de piments.

•Tortues vertes• Course à la vie

Entre octobre et février, sur les récifs d'Entrecasteaux, au nord de la Grande Terre, les atolls deviennent terre d'accueil pour les tortues vertes. Le soleil bas sur l'horizon sonne l'heure du grand rassemblement. Une première vague de tortues marines émerge du lagon et monte à l'assaut du rivage. Les femelles investissent les plages pour y creuser leur nid, y déposer leurs oeufs, avant de regagner péniblement la mer. Deux mois plus tard, des milliers de petits très vivaces fileront droit vers la mer. Direction la vie. Comme leurs chances naturelles de survie sont faibles (1 sur 1 000), la chasse et la pollution mettent en péril la plupart des espèces de tortues marines.

©DR



La **1**^{ère} est à nous

nouvelle calédonie **1**^{ère}
RADIO - TÉLÉ - INTERNET

Ent. Nasser

- Tirage de câbles téléphoniques souterrains et aériens, raccordements
- Tirage électrique • Installation électrique • Elagage

BP 375 - 98870 BOURAIL - Tél./Fax : 44 23 36 - ent.nasser@canl.nc

VÉGÉTAL MOSAÏC

AVANT APRES

Murs & tableaux végétal en sphaigne, grandes capacités d'isolation thermique & phonique

Vente du kit au produit fini

Gsm : **83 59 57** - E-mail : vegetalmosaic@hotmail.fr

La Foa



LA FOA Industrielle, ce sont des dizaines de PME-PMI regroupant artisans et industries respectueuses de l'environnement, dans la ZIZA de MEARE, au cœur du pays calédonien, entre NOUMEA et VKP, dans un bassin de vie de près de 12.000 habitants



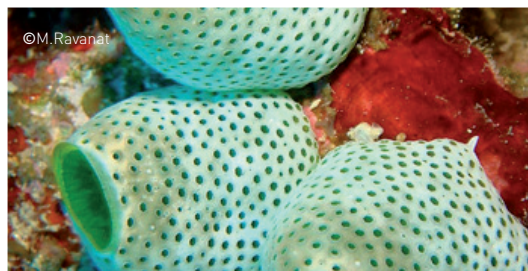
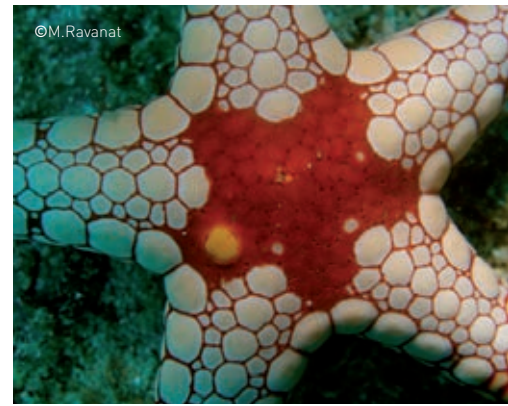
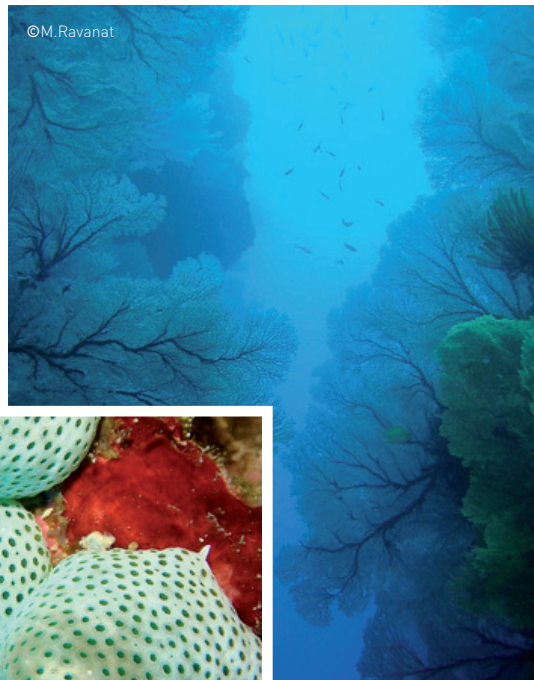
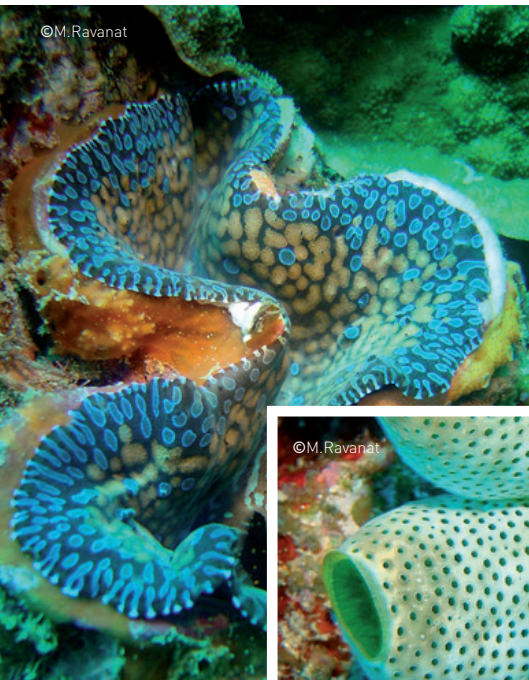
LA FOA Résidentielle, c'est un habitat mixte privilégiant la beauté du cadre et la qualité de vie des habitants, en leur offrant un service public adapté et les meilleures infrastructures



LA FOA Naturelle, c'est un cœur de ville qui se tourne vers sa rivière, entre chaînes de montagnes giboyeuses et lagon turquoise classé au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO



***Pour notre lagon... pour notre qualité de vie... pour notre rivière...
pour un tourisme vert... pour nos enfants... pour demain...
Faire de LA FOA une perle verte en Nouvelle-Calédonie***



texte Elisabeth Auplat

Un paradis marin

« patrimoine de l'humanité »

En 2008, la Nouvelle-Calédonie s'est vu offrir le plus prestigieux des labels par l'Unesco, celui de « Patrimoine mondial de l'humanité ». Les lagons et récifs calédoniens sont depuis inscrits sur la liste des milieux naturels ayant une valeur universelle exceptionnelle pour l'humanité.

Récifs, lagons et mangroves

La particularité du dossier calédonien est qu'il s'agit d'un bien en série. Cela signifie que six sites répartis sur la Grande Terre et les îles Loyauté sont concernés par l'inscription mais qu'ils constituent un seul et même bien. Le terme « lagons calédoniens » renferme, en réalité, une diversité plus large, puisqu'il est composé de récifs, d'herbiers, de lagons et de mangroves. Tantôt site de pontes de tortues, zone de reproduction des oiseaux marins, lieu de passage des baleines à bosses, zone de densité exceptionnelle de poissons Napoléon, de « mère loche » *Epinephelus malabaricus*, de perroquets à bosse, de poissons chirurgiens, de requins et autres poissons d'exception, de dugongs, de raies Manta, de serpents marins, l'ensemble des sites inscrits représente la totalité de la diversité des récifs calédoniens.

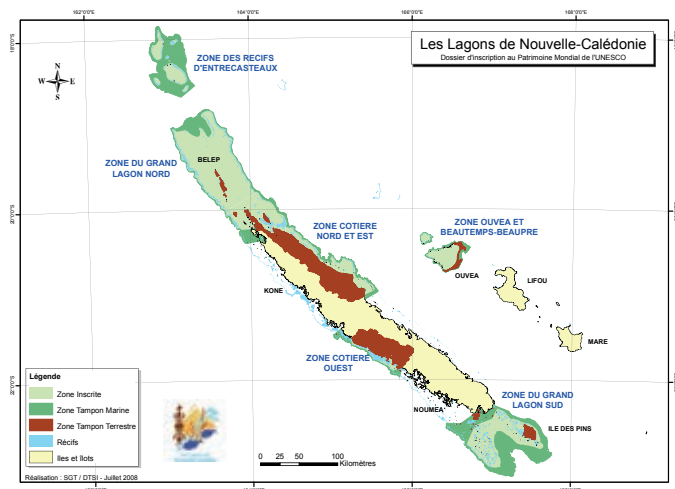
Désormais, 60 % (soit 15.743 km²) du paradis marin calédonien est sous haute

surveillance. La Nouvelle-Calédonie doit veiller à ses frais à la sauvegarde de son patrimoine et fait l'objet de contrôles réguliers. Sa gestion est assurée par les collectivités locales et les populations regroupées au sein de comités participatifs. Cette inscription doit favoriser la prise de conscience locale des enjeux de la protection du milieu marin et inscrire la Nouvelle-Calédonie dans une démarche de développement

durable. Avec ce label Unesco, le pays peut désormais promouvoir une image « nature » qui lui tient tant à cœur pour favoriser un tourisme éco responsable.

Les 6 sites inscrits :

- Grand lagon sud
- Zone côtière ouest
- Zone côtière nord et est
- Grand lagon nord
- Zone des récifs d'Entrecasteaux
- Zone d'Ouvéa et Beautemps-Beaupré



Une coopération à développer



Pour Pascal Vittori, les résultats de la collaboration avec le comité de gestion de la zone côtière Ouest sont prometteurs.

Le 2^e vice-président de la province Sud, Pascal Vittori, est très clair. « Notre volonté de préservation de la zone côtière Ouest est toujours aussi forte. On ne veut pas en faire une réserve fermée, bien au contraire. Elle doit profiter à l'ensemble de la population ».

À cette fin, l'élu de la province Sud insiste sur « l'indispensable dialogue et la nécessité de transparence avec les acteurs locaux » parmi lesquels se trouve le comité de gestion de la zone côtière Ouest.

« Nous expérimentons un système de collaboration qui donne des résultats performants » se félicite Pascal Vittori. « La population nous informe de ses besoins grâce notamment aux réunions d'informations thématiques pilotées conjointement avec la province Sud. Les gens se parlent et cela crée du lien. Nous n'y voyons que du positif. Cette coopération est à développer ».

Une approche globale

Concrètement, la province Sud a validé un plan de gestion pour la zone côtière Ouest qui s'étend de Bourail à La Foa en passant par Sarraméa, Moindou et Farino. « Nous sommes responsables de la préservation des sites. Dès lors, nous avons une approche globale des mesures à mettre en œuvre » précise Pascal Vittori. Cette responsabilité s'exerce en étroite liaison avec les habitants de la zone côtière.

Ainsi, nos agents provinciaux recrutés pour surveiller la zone formulent des remontées pertinentes et des souhaits du comité de gestion vers la direction de l'Environnement de la province Sud (DENV).

D'ailleurs, ces agents participeront aux prochains objectifs de protection de la zone côtière Ouest tels que, l'installation de mouillages écologiques et la mise en place de brigades terrestres pour lutter contre la pollution, et sensibiliser les populations locales à la préservation de leur environnement.



Mangrove préservée grâce au travail de tous

Une montée en puissance

Emmanuel Coutures est formel : « ça marche ». Le chef du service conservation de la biodiversité à la province Sud a constaté les effets bénéfiques de l'intervention des brigades maritimes dans la zone côtière Ouest. « Dans la réserve de Ouano, on a noté la réapparition d'espèces comme le dawa, la saumonée ou le napoléon. Et à Bourail, nos agents veillent avec succès sur les tortues lors de la saison de ponte ».

Ces résultats n'auraient pu être obtenus sans cette présence sur le terrain. « Le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO n'avait pas suffi à dissuader le braconnage » regrette Emmanuel Coutures. Seuls les contrôles ont eu un effet réel. Les agents des brigades

de la nature ont pour mission d'informer, de contrôler et de verbaliser. Ils sont assermentés par le tribunal. Ils sont également chargés de la lutte contre les espèces envahissantes tels que les figuiers de barbarie et s'assurent du suivi des aménagements sur les îlots.

En août de cette année, un diagnostic de résultats sur la fausse passe de l'île Verte a permis de déterminer la densité poissonneuse et de cibler la période de reproduction. Ces données seront utiles pour les actions à venir. Les brigades de la nature travaillent « en synergie avec les comités de gestion qui sont des relais précieux pour la province Sud » souligne Emmanuel Coutures tout en remarquant : « On monte en puissance ».

Mendjélé

reboisement



*Préparation de sols • Reboisement
Entretien de parcelles • Plantations • Travaux forestiers...*



BP 31 - 98 819 Moindou • tél. 44 33 74 - Mob. 77 98 62 - mariepoul@lagoon.nc



L'équipe

ZCO

De gauche à droite :

Audrey Marcel, Caramessy Augustine, tavergeux christian, Alliette Marcel, Lylliane Guisgant, Eliane Hoveureux, Kaouda Claudia, Aifa Mylène, Patricia Fandos, Olivier Fandos, Thiriet Rosemay, Wimbé Eugenie, Ito Waïa.

Zone côtière ouest : un comité de citoyens pour protéger le lagon

Le comité de gestion de la Zone côtière ouest, association à but non lucratif qui relève de la loi du 1^{er} juillet 1901, a été officiellement créé en novembre 2007. Sa composition, image fidèle de la diversité des acteurs locaux, reflète la richesse culturelle, sociale et économique de la région. Sa vocation, inscrite clairement dans ses statuts, lui permet de :

- Participer à la concertation nécessaire, avec l'ensemble des collectivités compétentes, à l'élaboration d'une politique de préservation du bien ;
- Conduire une réflexion avec l'ensemble des acteurs locaux sur les actions en faveur de la préservation du bien ;
- Être une force de propositions pour la définition et la mise en oeuvre d'un plan de gestion destiné à garantir l'intégrité du bien ;
- Favoriser la communication et la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes et notamment des socioprofessionnels dont l'activité peut avoir un impact sur le bien ;
- Favoriser des actions de communication et de sensibilisation en direction du grand public ;
- Promouvoir des actions et expériences de développement local durable ;
- Participer à la réflexion sur la gestion concertée des biens en série.

Pour en savoir plus :
Tél. 44 58 45
<http://zco-nc.com>

Actualités

Shark Shield : un système pour tenir les requins à distance

Il s'agit d'un dispositif de répulsion électrique permettant de maintenir à une distance de 8 mètres les requins. Il permet aux surfeurs comme aux plongeurs de se sentir plus en sécurité et de « cohabiter » plus sereinement avec les Seigneurs des océans.

Le Shark Shield est un appareil utilisé comme équipement de protection individuelle contre les attaques de requins par les personnes qui le portent sur elles (plongeurs bouteille et chasseurs) ou se tiennent à peu de distance, par exemple des surfeurs. Il fonctionne en émettant un champ électromagnétique dans l'eau ce qui irrite les ampoules de Lorenzini (organes sensitifs qui se situent sur la tête, le museau et autour des yeux et pouvant détecter des champs électromagnétiques) des requins se trouvant à proximité et donc tend à les éloigner. Le Shark Shield a été approuvé par la marine australienne, après sept mois de tests. Cet équipement qui pèse à peine 380 grammes peut être porté autour de la jambe sans gêner le plongeur. Il existe également une version que l'on peut fixer sur une planche de surf.

Des impulsions électriques

Son principe est simple : dans un rayon de 8 mètres environ, on envoie des impulsions électriques qui sont insupportables pour l'animal. Car les requins, comme d'autres espèces de poissons, repèrent leurs proies non pas grâce à la vue ou l'ouïe, mais grâce à l'électroperception. C'est ainsi qu'ils perçoivent les champs électriques émis par les autres animaux lorsqu'ils bougent. C'est donc ce même type d'impulsions qu'envoie le dispositif Shark Shield, mais avec plus d'intensité, provoquant une barrière invisible qui paralyse les requins et les empêche de s'approcher trop près. Il n'aurait aucun effet sur les autres poissons. Ce dispositif est respectueux de l'environnement.

À noter que cet appareil ne dispense pas des mesures de sécurité habituelles.



Éco-découvertes à l'île Verte

Située à quelques encablures de la plage de la Roche Percée, l'île Verte fait partie de la zone côtière Ouest (ZCO). Pour ceux qui ne connaissent pas encore ce petit coin de paradis, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, Manu Hernu propose des sorties éco-découvertes à partir de son gîte, Surf Camp Nèkwéta, basé à la Roche Percée. Passionné d'environnement, il vous amènera dans les moindres recoins de la Néra, de la mangrove aux fausses passes du grand récif, en passant par l'île Verte, la plage et les falaises de la Roche Percée, le bonhomme et la baie des Tortues. Un programme très nature à seulement deux heures de Nouméa. Tous les jours de la semaine sur réservation.

Le départ est à 8 heures depuis le jardin tropical du gîte Surf Camp Nèkwéta, retour vers midi.

Tél. : 43 23 26

www.nekweta.com

info@nekweta.com



©Nèkwéta



Une rando à Ouano, ça vous dit ?

Inauguré le 5 juillet dernier, le sentier pédagogique de Ouano, sur la commune de La Foa, est désormais ouvert, pour le plus grand bonheur des randonneurs calédoniens, touristes et scolaires. Inscrit dans le programme de réalisation de sentiers dans les mangroves de la province Sud, du contrat de développement 2006-2010 (État-Province), ce sentier, d'une longueur cumulée de 10 kilomètres environ, inclut une partie de la mangrove de la baie de Chambeyron mais également une portion de la plage de Ouano. Il offre un point de vue sur l'ensemble de l'aire marine protégée de la zone. À vocation pédagogique et touristique, il traverse divers types de milieu : mangrove, tannes et plages. Des panneaux pédagogiques présentant les rôles de la mangrove sont intégrés au parcours. Les publics visés sont les randonneurs locaux, les touristes ainsi que les scolaires. La commune de La Foa comporte deux écoles maternelles, deux écoles primaires et deux collèges. Sarraméa et Boulouparis disposent également d'une école par commune. Le sentier devrait augmenter la fréquentation de la presqu'île, et ainsi améliorer l'activité touristique de cette zone isolée, mais dotée de quelques entreprises touristiques (camping, restaurant, surf, sortie pêche, ferme aquacole, etc.).



Des aménagements performants

Pour assurer un maximum de confort aux visiteurs, des ménagements extérieurs ont été réalisés :

- une aire de stationnement ;
- deux farés ;
- une table de pique-nique ;
- un deck d'observation ;
- 8 panneaux thématiques et 9 fiches espèces gravées dans de l'aluminium ;
- 6 totems ;
- une table d'orientation sur le pic Ouano.

Tous à l'aquarium !

Vous l'attendiez avec patience ? Elle est arrivée... La programmation événementielle du deuxième semestre 2012 des festivités de l'aquarium des Lagons de Nouvelle-Calédonie. Des ateliers pédagogiques pendant les vacances scolaires ; des nuits magiques avec des visites nocturnes organisées sur la thématique des baleines, mais aussi pour Halloween et la visite du père Noël ; une fête de la recherche qui mettra en valeur de façon ludique les activités scientifiques sur le suivi par satellite des déplacements des tortues dans le Pacifique ; des animations récurrentes comme le nourrissage des poissons, l'animation sur les mangroves, des rencontres avec les animaux du platier, la diffusion de quiz et de films... de quoi réjouir petits et grands ! L'événement phare est l'exposition interactive consacrée aux « géants des mers » prévue jusqu'à mi-décembre. À travers une trentaine



de panneaux, vous partirez à la rencontre de ces grands requins, cétacés à dents ou à fanons, raies et poissons géants... ces animaux de plus de quatre mètres qui habitent les eaux calédoniennes. L'exposition met en scène un jeune Lost, un bébé de plusieurs mètres, pesant plus de dix kilos qui s'est perdu dans l'océan et qui doit retrouver sa famille avec l'aide de son ami le dauphin. Est-il un cétacé ou un poisson géant ou encore un bébé requin, une future baleine ou une raie immense ? Grâce au « reefbook », le premier réseau social corallien construit comme une page « facebook », ainsi qu'à de nombreux jeux interactifs, ces animaux n'auront plus aucun secret pour vous ! Et n'oubliez pas, le lagon et ses habitants sont fragiles, nous devons tous en prendre soin. *En savoir plus : www.aquarium.nc*

ENVIRONNEMENT

SANTÉ • SÉCURITÉ

Artisans
TOUS
concernés

Avec plus de 20 000 personnes actives dans l'artisanat en Nouvelle-Calédonie (chefs d'entreprises, salariés, conjoints et apprentis), l'impact des petites entreprises sur la Santé-Sécurité au travail et l'Environnement est réel. Aussi, la CMA accompagne les artisans pour limiter ces risques et pour respecter les normes réglementaires en leur proposant **des outils adaptés et gratuits**.

Les artisans s'engagent...



la **marque ENVOL** : (engagement volontaire pour l'environnement), une démarche de progrès permettant de réduire l'impact environnemental de l'entreprise, quelle que soit son activité.



la **charte chantier vert** : pour limiter les nuisances sur les chantiers du bâtiment au bénéfice des riverains, des ouvriers et de l'environnement.



l'**opération garage propre** : pour une gestion collective des déchets dangereux des professionnels de l'automobile.

La Chambre de métiers et de l'artisanat est à leurs côtés

informations : réglementations, guides et fiches pratiques, orientation vers les bons interlocuteurs.

accompagnement : conseils personnalisés, visites d'entreprise, réalisation de pré-diagnostic, montage de dossier.

formations : déchets, sécurité, hygiène...

actions collectives : pour résoudre des problématiques communes à un métier ou secteur d'activité.

partenariat avec les acteurs du développement durable en Nouvelle-Calédonie.



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Nouvelle-Calédonie

Contact : **Karine LACROIX** Conseillère Santé Sécurité Environnement CMA
Tél. : **28 23 37** - karine.lacroix@cma.nc

www.cma.nc

Institut de la Qualité

Institut de la Qualité, votre partenaire pour vos démarches environnementales :

- Bilan Carbone®
- ISO 14001 – ENVOL
- Etude d'impact – ICPE
- Plan de gestion environnementale
- Eco-conception – Label vert
- Eco-tourisme

« On ne gère que ce que l'on mesure »



Institut de la Qualité SARL • Complexe La Belle Vie - BP 13894 • 98800 NOUMEA
Tel : 44 08 02 - 79 38 39 • E-mail : i.qualite@lagoon.nc • www.institut-qualite.nc

COFELY Socometra

GDF SUEZ

Travaux et maintenance des installations techniques



l'union des compétences
au service des clients

Nouméa Tél : 26 65 65 Fax : 26 65 50
Pouembout Tél : 42 36 70 Fax : 47 34 79 • Lifou Tél : 45 00 82 Fax : 45 01 02

Les suivis environnementaux... de A à Z

- ✓ Conception des suivis
- ✓ Outil informatique de collecte sur le terrain
- ✓ Création de bases de données
- ✓ Publication automatique intranet ou internet



Email : contact@melanopus.com
Tel : 24 40 20 / 78 62 55

MELANOPUS
Environnement et valorisation de données



Le Conservatoire des espaces naturels, relais de coopération locale

texte Amélie Rigollet

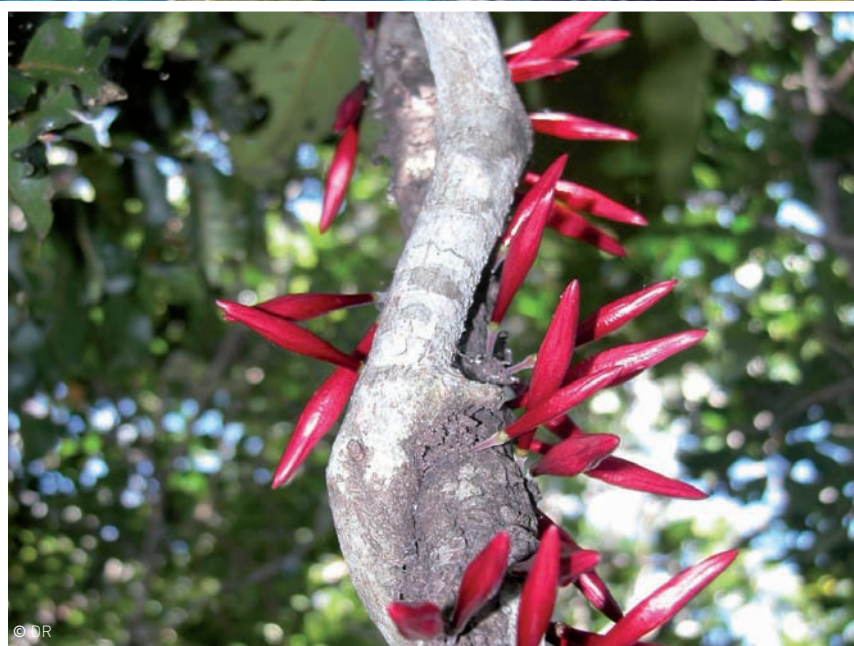
Depuis janvier dernier, la Nouvelle-Calédonie possède une structure unique, le Conservatoire des espaces naturels (CEN). Basé à Foué, près de Koné, il a pour mission la préservation des espaces terrestres et maritimes du territoire. Détails avec la directrice, Nathalie Baillon.

Véritable relais entre les services ou initiatives de l'État et les collectivités en charge de la gestion des sites, le Conservatoire des espaces naturels se veut être avant tout une interface, un point de contact. « *Missionné par les trois institutions provinciales et le gouvernement calédonien, le CEN est l'instance représentative des actions en faveur de la préservation de l'environnement* », souligne Nathalie Baillon, en poste depuis l'ouverture de la structure.

Un fonctionnement coopératif

Le CEN est composé de trois personnes. Aux côtés de la directrice, une responsable du programme Forêt sèche, un chargé du suivi du Patrimoine mondial et bientôt un assistant administratif et financier. L'équipe travaille en étroite relation avec le conseil d'administration. Celui-ci a en charge la validation des orientations stratégiques, de la programmation pluriannuelle, du programme annuel, des opérations associées et du budget. D'autre part,

un conseil scientifique, composé de l'Institut agronomique de Nouvelle-Calédonie (IAC), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC), l'Ifremer et un représentant du haut-commissariat, apporte son expertise au conseil d'administration. Il aide à l'élaboration de la programmation, fournit des avis, tout en effectuant une veille scientifique. Enfin, un groupe technique, formé de onze partenaires*, est force de proposition concernant le programme annuel et les opérations associées.



En charge du dossier Unesco

Cinq ans après l'inscription de six zones au Patrimoine mondial de l'Unesco, la Nouvelle-Calédonie voit l'heure du bilan approcher. « Le CEN doit rendre un rapport sur l'état de conservation des zones classées, ainsi qu'un rapport périodique », stipule Nathalie

Baillon du CEN. Pour cela, un comité technique Patrimoine mondial a été créé en mai dernier. « Il nous appuie dans la rédaction collégiale du rapport, à rendre le 1^{er} février 2013 », conclut-elle.

Sauvegarder la forêt sèche et valoriser le lagon

« La fonction première de la structure est la gestion du programme Forêt sèche, intégré au sein du CEN, et la coordination et la gestion des biens inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco », souligne la directrice. En effet, sur les 22 sites de forêt sèche déjà identifiés comme prioritaires, le CEN souhaite avancer étape par étape. « Nous travaillons chaque année sur cinq à sept sites », précise-t-elle. Plus de 10 000 plants ont déjà

été mis en terre chaque année, en particulier au Ouen Toro et sur l'îlot Leprédour. Le programme Forêt sèche a également pour vocation la valorisation de son écosystème fragile. Cette mission est sous-missionnée au Centre d'initiation à l'environnement (CIE) qui sensibilise les élèves, à travers des tournées dans les établissements scolaires. Assurer le maintien de l'intégrité du bien inscrit à l'Unesco fait également partie intégrante des missions du CEN. Pour cela, la structure n'hésite pas à mettre en place des chantiers

de valorisation et des actions de développement soutenable, en collaboration avec les acteurs du tourisme. L'objectif est de faire du lagon l'un des atouts majeurs de la Nouvelle-Calédonie.

** Les trois provinces, les trois centres de recherches locaux (IAC, IRD et Université), le gouvernement, l'État et trois associations environnementales : WWF, Ensemble pour la Planète (EPLP), Conservation Internationale (CI).*



Notre **métier**, traiter votre **eau**...

30 ans
d'expérience
à votre service

- le stockage d'eau de 3 à 5 000 m³
- le traitement d'eau potable
- le traitement des eaux usées de 6 à 3 000 Eh
- les stations de pompage
- les process industriels
- la maintenance d'installations

Des hommes et des femmes compétents, régulièrement formés, porteurs de savoirs faire reconnus et fiers d'œuvrer pour la préservation de l'environnement de la Nouvelle-Calédonie.

Des infrastructures situées à Ducos, Koné et Hienghène dont 700m² de bureaux et d'ateliers de fabrication et de montage.

Des partenaires privilégiés partageant des valeurs communes : qualité, service, innovation et respect de l'environnement.

Des technologies de pointe dédiées aux industriels et collectivités : la double osmose inverse, l'ultrafiltration, la désalinisation, l'électrochloration, la boue activée, le bio disque, les adoucisseurs...

28 17 27 - epureau@epureau.nc



Tous types d'analyses

- Eau de mer
- Eau douce : distribution et superficielle
- Eau usée
- Eau de process
- Sédiments boues et sols



Contactez-nous, nous étudierons toutes vos demandes. Ouvert du lundi au jeudi de 7h30 à 17h et le vendredi de 7h30 à 16h.

Tél. 24 94 12 - Fax : 24 12 29 - Email : labeau@mls.nc

Miss Bubulle, une bonbonne futée !!!

Pour son quinzième anniversaire, la CIENC « Fontaines d'eau du Mont Dore » a l'honneur de vous faire découvrir sa mascotte : Miss Bubulle !
Voici sa fiche d'identité !

Naissance :

Pour offrir un écrin parfait à une eau de qualité, rien de tel qu'un contenant à sa mesure. Miss Bubulle a vu le jour en Europe, ainsi elle présente toutes les garanties des normes européennes en vigueur.

La CIENC « fournisseur d'essentiels » est intransigeante sur la qualité de ses produits, qu'ils soient de consommation ou au service de la consommation !



Sa vie :

L'obsession de Miss Bubulle ? L'hygiène !!! Dès son arrivée à la source, sa toilette est faite dans les règles de l'art ! Première étape : propre comme un sous neuf ! Miss Bubulle est tout d'abord nettoyée au détergent alimentaire à l'intérieur comme à l'extérieur, celui-ci est parfaitement inoffensif pour la santé et l'environnement. Ensuite, parce-que Miss Bubulle est sensible, elle est rincée à l'eau de source du Mont Dore. Ce n'est qu'après cette incontournable toilette que sa vraie vie commence ! Remplie du précieux liquide, elle fait la connaissance de son meilleur ami : le bouchon. Lui et elle, c'est à la vie à la mort ! En effet, le bouchon bleu qui trône sur sa tête garantit une eau dans un environnement parfaitement sain pour votre santé. Avec ces deux alliés l'eau de vos fontaines est parfaitement pure et saine pour votre plus grand plaisir ! Pour témoigner de votre affection à Miss Bubulle, veillez à ne jamais séparer ces deux là !!

Jamais loin...

Percée, détériorée, Miss Bubulle a une multitude de sœurs prêtes à vous rendre service ! La CIENC échange gracieusement toute Miss Bubulle présentant un défaut.

La vie de Miss Bubulle n'est pas très longue : maximum 6 ans. Mais soucieuse de l'environnement, la CIENC ne laisse jamais une Miss Bubulle sur le bord de la route ! En effet, en fin de vie ou détériorées, toutes les Miss Bubulle se voient offrir une deuxième vie ! En effet, Miss Bubulle est recyclée. La CIENC fait appel aux services de la SAEM Mont Dore, les bonbonnes sont écrasées afin d'être envoyées vers l'Australie et être transformées en de nouveaux produits.

La vie de Miss Bubulle n'est jamais finie !

Soucieuse de l'environnement autant que de votre bien être la CIENC « fournisseur d'essentiels », met un point d'honneur à rendre son métier respectueux de la planète et de son pays si précieux !

LES FONTAINES D'EAU
DU MONT DORE



CIENC
FOURNISSEUR D'ESSENTIELS

Nouméa : 41 30 40 - Bourail : 35 33 12



La région des Grandes Fougères vous accueille...

Chaleureuses et authentiques, les communes de Farino, Moindou et Sarraméa mettent leurs atouts en commun pour vous offrir un séjour de détente et de plaisir en pleine nature : avec ses sites remarquables, ses gîtes et ses tables d'hôtes, ses campings, ses marchés et ses produits du terroir, c'est toute une région à découvrir.

Au cœur des trois communes, le Parc des Grandes Fougères et sa magnifique forêt primaire abritent des centaines d'espèces végétales et de nombreuses espèces d'oiseaux endémiques, dont le cagou et le notou. Laissez-vous charmer par cet environnement exceptionnel et profitez des activités de plein air qui s'offrent à vous !



INFORMATIONS PRATIQUES PARC DES GRANDES FOUGÈRES

L'accès au parc se fait par le village de Farino, prévoir environ 1h30 en voiture depuis Nouméa jusqu'à l'entrée du parc.

Le parc est ouvert tous les jours sauf le mardi de 07h00 à 17h00, les visiteurs sont admis jusqu'à 15h00.

Les chiens sont interdits.

Le parc est également ouvert les jours fériés excepté les 1^{er} janvier et 25 décembre.

Contacts - Renseignements

Accueil du parc :

Tél. (+687) 46.99.50

Syndicat mixte des Grandes Fougères

Tél. (+687) 43.72.00 - info-smgf@lagoon.nc



CALECO

environnement

Au service des Collectivités et du Public
sur toute la Nouvelle-Calédonie

Son objectif :
la protection de l'environnement

- Collecte de déchets ménagers, des déchets verts, des déchets encombrants
- Gestion des Centres de tri et de transport (Bourail, La Foa, Boulouparis, Thio)
- 2 agences

Numéro Vert 05 00 55
APPEL GRATUIT

AGENCE DE NOUMEA
Tél. : 27 17 74 • Fax : 27 17 84
5 RUE BANUELOS DUCOS
BP 5513 98853 NOUMEA CEDEX

Email : caleco.environnement@gmail.com

AGENCE DE LA FOA
Tél. : 44 08 40 • 78 63 16
Fax : 44 08 41
ZI MÉARÉ II LOT 45



Union Calédonienne des Agences de Paysage

UNION CALEDONNIENNE
DES AGENCES DE PAYSAGE



*un regroupement
de professionnels du paysage
pour mieux vous servir*

ucap@lagoon.nc



Mylène Aïfa prend très à cœur la mission du comité de gestion de la Zone côtière ouest, qu'elle préside depuis janvier 2012.

Interview Nathalie Darricau

« Aujourd'hui, nous avons besoin de plus de moyens »

La Zone côtière ouest a été retenue devant l'Unesco pour ses paysages exceptionnels, sa forte biodiversité, la présence d'espèces emblématiques et l'existence d'aires marines protégées. Le magazine Zones protégées a souhaité interroger Mylène Aïfa, présidente du comité de gestion de la ZCO (Zone côtière ouest), pour en savoir plus sur le comité.

Zones protégées : Vous êtes membre de la ZCO depuis sa création il y a cinq ans, et en début d'année, vous en êtes devenue la présidente. Au départ, pourquoi avoir rallié le comité de gestion ?

Mylène Aïfa : Je l'ai rejoint en qualité d'agricultrice. C'était dans ma façon d'être de respecter l'autre et de respecter la Terre. C'est le résultat de l'éducation qu'on m'a donnée. J'ai aussi éprouvé le besoin de m'engager en 2007, un an avant l'inscription au Patrimoine mondial, parce que c'était un beau projet participatif, qui correspondait exactement à mes convictions. C'est vrai qu'on aime notre pays, on en est fiers ! Alors, que

l'Unesco vienne le confirmer a donné de la valeur à notre patrimoine. Nous nous sommes engagés rapidement, et à l'époque, nous n'avons pas vraiment mesuré l'ampleur du projet. Aujourd'hui, nous avons besoin de plus de moyens, car nous sommes tous des bénévoles.

Le comité de gestion de la ZCO est-il aidé par les institutions ?

De 2,5 millions CFP de subvention nous sommes passés à 1 million aujourd'hui. Il faudrait embaucher du personnel qualifié comme, par exemple, un directeur ou animateur. Nous manquons également de moyens de surveillance, il n'y a que

cinq personnes à la brigade de protection du lagon, laquelle s'occupe aussi de la surveillance de la chasse aux roussettes et aux notous dans la zone tampon terrestre. Pour faciliter la tâche de ceux-ci, il faudrait aussi uniformiser les différents codes de l'environnement.

Et puis nous avons pleins de projets ! Lesquels, par exemple ?

Nous avons inauguré en juillet le sentier de la mangrove de Ouano. Car la mangrove est essentielle : elle est liée à la forêt, qui est une zone de tampon terrestre aussi précieuse que la mangrove, et abrite des espèces endémiques et emblématiques

« Le «label» Unesco a donné de la valeur à notre patrimoine »

Ici le platier réticulé de Moindou

importantes pour la communauté océanienne. En fait, tout est lié, dans la Nature : la rivière, la forêt, la mangrove... À Ouano, il y a aujourd'hui un sentier de découverte, des totems, et des panneaux pédagogiques. C'est un beau projet qu'il va falloir faire vivre. Il faut que les institutions, la population, les tribus et les clans y participent.

Quel accueil vous réservent les coutumiers ?

Nous travaillons très bien avec eux. Ils sont présents, et parfois même indispensables, car sans eux, sur certains projets, on ne pourrait pas parler de sujet comme la toponymie. Nous travaillons en bonne intelligence et, au sein du comité

de gestion, le monde kanak s'implique beaucoup car il est directement concerné par les problèmes d'environnement : certaines familles ont pour totem des animaux comme par exemple l'anguille qui disparaît à cause de la pollution des cours d'eau. C'est tout cela qu'il faut préserver à travers l'inscription au Patrimoine mondial de l'humanité à l'Unesco.

De quoi avez-vous besoin pour tous vos projets ?

D'unité entre les associations environnementales que l'on doit fédérer au travers de partenariat. Nous serons ainsi plus forts. Il est important que l'intérêt collectif prime sur tout le

reste. L'inscription au Patrimoine mondial n'a pas encore été expliquée à tous les Calédoniens. Et lorsqu'elle l'a été, elle n'a pas toujours été comprise. Il faut encore informer et sensibiliser. Il y a aussi de nombreuses choses à mettre en place, comme installer des fosses septiques près des rivières, interdire les brûlis, etc. La liste est longue...



Mine

Mine & carrière

- Projets 3D (carrières, routes)
- Maîtrise d'œuvre de travaux d'environnement et miniers
- Revégétalisation



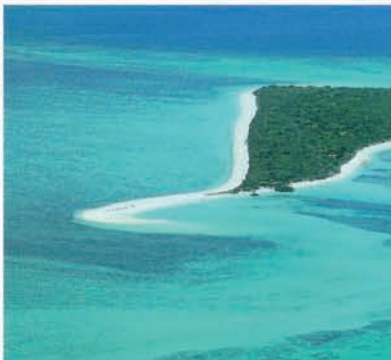
Environnement

- Environnement minier, terrestre, littoral et marin
- Etudes d'impact - ICPE
- Diagnostic environnemental
- Réhabilitation et aménagements



Social & communautés

- Études sociales
- Relations communautaires



Ressources

- Ecologie des ressources
- Pêche et aquaculture
- Faisabilité technico-économique
- Gestion de l'exploitation
- Assistance technique



Eau

- Hydrologie
- Hydrogéologie
- Instrumentation et modélisation



environnement de la mine au récif

Internet
emr@mine-r-eaux.nc
www.emr.nc

Pouembout
46, Lotissement Erewandé
BP 680
98860
Tél./Fax : (687) 42 89 93

Nouméa
58, rue de Papeete
BP 7949
98801
Tél./Fax : (687) 27 77 93









© DR

texte Audrey Frémond

Management environnemental : une opportunité pour les entreprises

L'environnement se veut désormais une des principales composantes du management des entreprises. Car réduire et maîtriser ses impacts sur l'environnement et en faire une stratégie de développement est un véritable atout pour se différencier et valoriser son image. En plus d'être performant. Explications.

Pivot du développement durable, le Système de management environnemental (SME) est un mode d'organisation interne qui permet à l'entreprise de construire une démarche d'amélioration continue de ses performances environnementales. Proposé par plusieurs bureaux d'étude, ce dispositif pointe son nez en Nouvelle-Calédonie.

Une démarche à développer

Si les démarches volontaires font figure d'exceptions, le SME est

encore souvent choisi par les entreprises lorsqu'il y a une incitation financière (subvention des Provinces et de la CCI) ou par une pression exercée par la « maison mère », dans le cas, par exemple, des groupes miniers. Pourtant les enjeux du SME sont multiples. Déjà parce qu'il est l'étape obligatoire pour obtenir une certification environnementale, du type Iso 14001 : après avoir effectué la démarche de maîtrise des impacts, un certificateur officiel examine le résultat. Afin d'encourager les entreprises à s'orienter vers une certification environnementale, au niveau national,

l'ISO 14001 a été simplifiée, et déclinée pour les entreprises de moins de 50 salariés à travers la marque ENVOL, l'Engagement volontaire de l'entreprise pour l'environnement. Pour Vincent Talbot de l'Institut de la Qualité « c'est une démarche vraiment adaptée au contexte calédonien des petites entreprises où nous avons pu mettre en place un plan d'action concret et un tableau de bord de pilotage en quelques mois ». L'effort financier est en outre peu contraignant, car le coût d'accompagnement par le bureau d'étude (350 000 F FCP en moyenne) est pris en charge à hauteur



Vincent Talbot, Directeur de l'Institut de la qualité | © M.LeChelard

de 50 % par la CCI ou les Provinces. Mais au-delà de l'acquisition d'une certification, le SME présente d'autres avantages...

Des bénéfices pour l'entreprise

Si la mise en place du SME nécessite un investissement financier, l'analyse environnementale peut révéler des dysfonctionnements de gestion et donner lieu à une amélioration du contrôle des dépenses et à une rationalisation des pratiques. Les coûts liés à la consommation d'énergie, d'eau, de consommables, de matières premières ou à la gestion

des déchets sont ainsi optimisés. Fondé sur l'amélioration continue et des perspectives à long terme, le SME permet notamment un meilleur lissage des coûts d'investissement et limite les pertes d'argent liées à une réflexion sur le court terme. Au-delà de l'aspect économique, l'intérêt est aussi de se placer sur le marché. Les entreprises qui suivent cette démarche sont privilégiées. Comme le souligne Vincent Talbot, « *d'ici deux à trois ans, il y aura des critères liés au respect de l'environnement dans les appels d'offres des marchés publics. De plus, les groupes miniers sont en cours de certification ISO*

14001 et vont imposer des exigences environnementales de plus en plus fortes à leurs sous-traitants ».

Mode d'emploi et accompagnement

En Nouvelle-Calédonie, plusieurs structures proposent cet accompagnement (l'Institut de la Qualité, Calédonie Environnement, A2EP...) qui se traduit par un travail portant sur la gestion de l'environnement, le processus de production et la communication interne et externe. L'objectif est d'identifier les impacts, les analyser, puis mener

politique d'entreprise et d'indicateurs de suivi.

La démarche consiste d'abord à vérifier la conformité de la société par rapport à la réglementation environnementale, puis une étude d'impact environnemental est réalisée par le bureau d'études, « *c'est l'identification de l'ensemble des conséquences que peut avoir l'entreprise sur l'environnement* », précise Vincent Talbot. Tous les postes de dépenses de l'entreprise sont

passés en revue (consommation en eau, électricité, carburant, consommables). Émissions atmosphériques, eaux usées et déchets sont également répertoriés, ainsi que l'impact sur le paysage ou encore les nuisances sonores ou olfactives. Puis ces impacts sont analysés et hiérarchisés. Un plan d'actions prioritaires avec des consignes précises est alors remis à l'entreprise. Pour l'aider dans cette tâche, elle dispose d'un tableau de

bord personnalisé, réalisé par le bureau d'étude qui lui permet de piloter sa démarche de maîtrise d'impact. Enfin pour s'assurer que l'entreprise reste performante, le SME prévoit une évaluation annuelle sous forme d'audit interne.

Si cette démarche présente un investissement pour une entreprise, ses retombées sur la compétitivité prouvent à quel point respecter l'environnement est salubre.



©DR

ASCONIT-BIOTOP-PARETO



En milieu tropical, l'existence de forts épisodes pluvieux est à l'origine d'une importante érosion des sols des différents bassins versants. Une fois arrachés au sol par les pluies, les matériaux terrigènes sont transportés par les creeks jusqu'au lagon où ils génèrent un stress naturel sur les écosystèmes marins (modification de la physico-chimie de l'eau, recouvrement des différents substrats...). En Nouvelle-Calédonie, comme dans les autres milieux insulaires tropicaux, ce stress naturel est depuis plusieurs décennies amplifié par les différentes activités humaines qui se sont développées au droit des différents bassins versants (agriculture, urbanisation, industries extractives et autres...). Ces activités humaines sont également susceptibles d'être à l'origine de nouvelles sources de stress sur les écosystèmes marins : apports de nutriments (effluents urbains et agricoles), apports de produits toxiques (effluents agricoles et industriels), introduction d'espèces exogènes envahissantes, incendies... Aujourd'hui, sur de nombreuses zones de l'île, l'exploitation et l'occupation humaines des bassins versants représentent une des principales menaces pesant sur l'intégrité du lagon calédonien.

Afin d'être en mesure de proposer à ses différents interlocuteurs des solutions de gestion globales intégrant l'ensemble des spécificités propres aux différents écosystèmes composant le continuum bassin versant/lagon (GIML : Gestion intégrée de la mer et du littoral), la société calédonienne Biotop, spécialisée dans le développement durable des territoires et la gestion de la biodiversité, a intégré le groupement d'entreprises Asconit/Pareto. Cette intégration à un groupement fort de plus de 200 experts internationaux - ingénieurs et techniciens spécialisés dans la gestion et la conservation des écosystèmes marins dulçaquicoles et terrestres - nous permet aujourd'hui d'allier à une connaissance approfondie des milieux et du contexte environnemental calédoniens, un savoir-faire et un retour d'expérience internationaux en matière de gestion intégrée des écosystèmes.

Quelques Références :

- Diagnostic environnemental des grands lagon Nord et lagon Nord et Est classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO
- Définition des hydro-écorégions de Nouvelle-Calédonie
- Élaboration d'un Processus de réponse rapide et de lutte précoce contre les espèces exogènes envahissantes pour la Nouvelle-Calédonie
- Réseaux de suivi de la qualité écologique des masses d'eau dulçaquicoles (Conseil de l'eau de la Néra, sites Miniers de la SLN, du Projet Koniambo, de Vale-NC)
- Conduite d'action pilote de conservation et de réhabilitation des récifs coralliens : "transplantation/bouturage de coraux" à La Réunion, et mise en place et suivi de récifs artificiels
- Suivi directive cadre sur l'eau des masses d'eau continentales et côtières en Guadeloupe, Martinique, Mayotte et Réunion.

Gestion des espaces et des espèces :

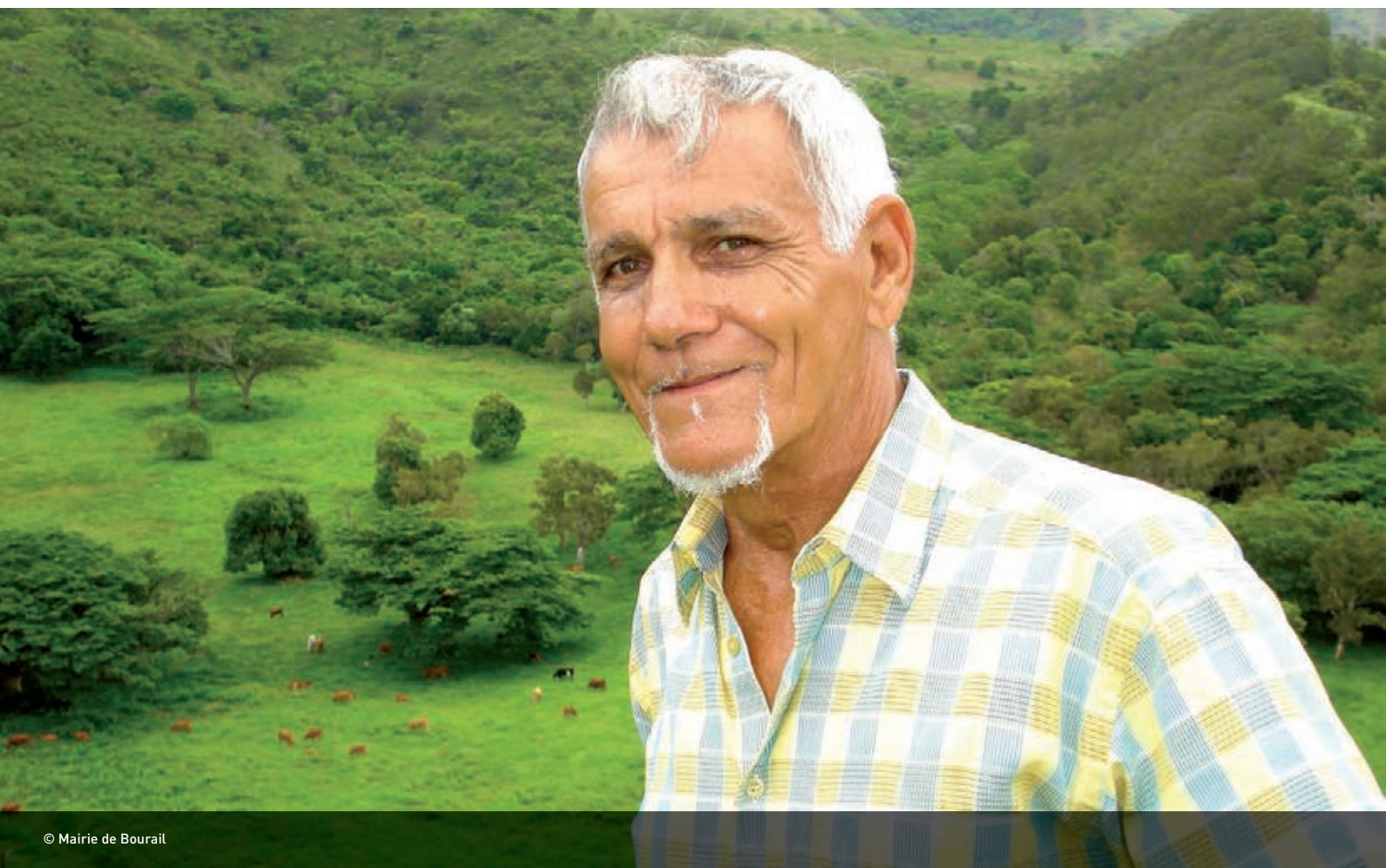
- Suivi et évaluation des Aires marines protégées (plans de gestion, cartographie, évaluation état de santé, PAMPA outils de préservation/sensibilisation)
- Planification environnementale (SAR, Agenda 21, SCOT, PLU, PUD, SDAGE, Commission locale sur l'eau, ZNIEFF, Trames vertes et bleues, Plan climat-énergie, Stratégie biodiversité,...)
- Conception de manuels et de guides méthodologiques

Diagnostic des milieux naturels :

- Évaluation de la qualité physico-chimique des eaux et des sédiments marins et dulçaquicoles
- Évaluation de la qualité écologique des masses d'eau dulçaquicoles (indices biotiques, diatomées, macrophytes, invertébrés et poissons)
- Évaluation de la qualité écologique des masses d'eau marines (état de santé des récifs coralliens, herbiers, mangroves)
- Suivi des concentrations en « polluants » à l'aide de bio-indicateurs dulçaquicoles et marins
- Diagnostic et suivi ciguatera

Aménagement du territoire et ingénierie écologique :

- Études réglementaires (ICPE, domaine public maritime, dossiers carrière, mine, étude d'impact environnemental au titre des Codes de l'environnement, des PUD)
- Chantier vert, démarche HQE, bilan carbone, bilans environnementaux
- Réhabilitation/restauration (récifs artificiels, bouturage et transplantation d'herbiers et de récifs coralliens, réhabilitation de mangrove, réhabilitation de terrain de montagne, MOE revégétalisation terrains miniers)
- Étude du potentiel de développement des énergies marines



© Mairie de Bourail

texte Amélie Rigollet

Bourail, un trésor à préserver

Maire de la commune de Bourail depuis trois décennies et président par intérim de l'Association des maires de Nouvelle-Calédonie, Jean-Pierre Aïfa livre les avancées de la commune en matière d'environnement. Un travail effectué main dans la main avec le comité de gestion de la zone côtière Ouest (ZCO).

Zones protégées : Quand a débuté la participation de la commune de Bourail dans le comité de gestion de la zone côtière Ouest ?

Jean-Pierre Aïfa : Depuis 2008, nous nous sommes impliqués fortement en faveur de la ZCO. Nous avons toujours cherché à préserver notre littoral qui est aujourd'hui, sur la totalité de sa surface, inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. De là, nous avons effectué une veille accrue sur ce qui touchait à l'environnement en investissant prioritairement sur un programme quinquennal d'assainissement dont les travaux s'achèvent cette année. Cette

opération qui représente un budget d'un milliard de francs a été financée à travers le contrat de développement État/Province/Commune, des emprunts et des fonds propres de la mairie.

C'est ce qui aura permis la mise en place d'une politique de protection de l'environnement à travers une gestion de la qualité des eaux. La poursuite de nos actions en faveur de la préservation de notre environnement se justifie par la création, en 2008, du Conseil de l'eau de la vallée de la Nera qui inclut également la partie est de Moindou. Nous sommes conscients que ces eaux qui partent dans le lagon doivent être conformes

aux normes environnementales afin de préserver les coraux et les récifs. On note d'ailleurs une véritable prise de conscience de la population. En effet, le Conseil de l'eau intéresse davantage le citoyen. Pour nous, ce travail sur la qualité de l'eau a débuté dès les années 80. En effet, dans le cadre de la délivrance d'autorisations de baignade dans la Nera, nous avons demandé à la Direction des affaires sanitaires et rurales (Davar) des analyses d'eau. Les données qui nous ont été restituées sont très intéressantes et révélatrices. Elles nous servent aujourd'hui lorsque des associations environnementales nous



L'île Verte à Bourail | © M.Dosdane - Province sud

interrogent pour prouver que la qualité de l'eau est conforme aux normes.

Que signifie pour vous la participation de la commune au sein du comité de gestion de la ZCO ?

Avant d'être maire, je suis citoyen responsable. Et il vaut mieux prévenir que guérir. La nature est facile à dégrader mais difficile à rétablir. Dans cet ordre d'idée, nous avons demandé et fortement insisté sur la mise en place d'une politique de protection de la forêt sèche de Deva et Poé. Cela a été pris en compte et les services y travaillent depuis 3 ans. Ce patrimoine est fragile et devient rare puisque sur les 1 % de forêt sèche restante en Nouvelle-Calédonie, un tiers se situe à Bourail. Il est donc nécessaire de la préserver et de la reconstituer. Seule cette forte prise de conscience permettra de faire avancer les choses.

Quelle est l'implication de la commune dans la ZCO ?

Je le répète, c'est la ZCO qui est responsable devant le comité d'expert Unesco. Leur prochaine mission est d'ailleurs prévue en début d'année 2013. La commune s'associe à des actions

de la ZCO, comme le ramassage des déchets ménagers à la tribu de Table Unio en partenariat avec la commune de Moindou. La commune a soutenu cette action afin d'éviter une accentuation des risques de pollution de la Nera. Il y a une vraie imbrication entre les actions de la commune et celles de la ZCO. La commune contribue également au nettoyage du littoral et à ce titre elle est prête à soutenir et accompagner la ZCO dans des actions de plus forte envergure.

Quels moyens techniques ou financiers la commune apporte-t-elle à la ZCO ?

Depuis le début, nous hébergeons l'association au sein de locaux appartenant à la commune. Ils sont situés à la sortie nord du village. Nous avons été les seuls à leur proposer cette aide. Nous leur avons fourni également du matériel et du mobilier pour qu'ils soient immédiatement opérationnels sur leurs missions.

Quelles sont les actions à venir engagées par la commune en faveur de l'environnement ?

Bourail met tout en œuvre pour le reverdissement des berges érodées.

Cela passe par la plantation de vétivers qui retiennent les sols grâce à leur enracinement. C'est une technique qu'utilisaient déjà les « vieux » soucieux avant nous de la protection des berges contre les courants. Ces essais sont intéressants et nous espérons les pérenniser. Ils contribuent à éviter la pollution récifale due aux inondations. Par ailleurs, nous contribuons au reboisement du littoral via la plantation d'arbres endémiques de forêt sèche. Sur ce point, la Province sud manifeste une volonté d'aller vite et loin. La commune participe aussi à des actions environnementales mises en place par le Conseil de l'eau, qui s'investit fortement dans des actions de sensibilisation auprès des scolaires. Enfin, nous avons reçu dernièrement les résultats de notre plan de sécurité sanitaire des eaux (PSSE). Le Conseil de l'eau va mettre en place une campagne de communication relative à ces données. Il s'agira surtout d'une démarche préventive auprès des scolaires. Faire changer les mentalités est l'un des défis les plus difficiles à relever.



Confortement - nappe de filet plaqué

G.F.C

Confortement - Travaux Spéciaux



TÉL. 75 44 25 - 77 28 90 • gfc@forages.nc



Le Paysagiste conseil

- Architecte Paysagiste
- Protection et aménagement de l'environnement
- Décoration intérieure et extérieure
- Avant projet, projets et appel d'offres, consultation d'entreprises
- Maîtrise d'oeuvre

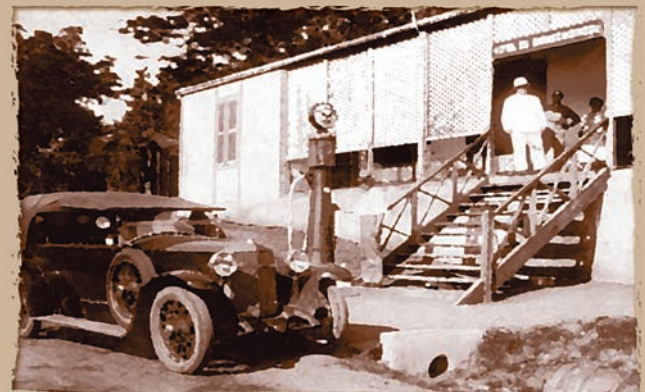


Paysage Concept

96 rue des Bois de Fer - 98809 Mt Dore • Tél. (687) 41 53 64 • GSM (687) 83 05 34 • jp.chanat@lagoon.nc

l'Auberge

HISTORIQUE DE MOINDOU



PLAT DU JOUR TOUS LES MIDI.
Cuisine de terroir
élaborée avec des produits cultivés et pêchés
dans la grande région de Moindou
REPAS D'ASSOCIATION, D'ANNIVERSAIRE
(sur commande)
- SALLE PRIVATIVE -
pour professionnels ou repas de famille

RESTAURANT OUVERT TOUS LES MIDI DU MARDI AU DIMANCHE
DÎNERS LES VENDREDIS ET SAMEDIS

1, Route Provinciale village de Moindou **Tél : 35 43 28**





© P.Chalas

texte Amélie Rigollet

Corinne Voisin, maire de La Foa :

« Notre rôle est de motiver la société civile »

Maire de la commune de La Foa, Corinne Voisin travaille étroitement, depuis 2007, avec le comité de gestion de la Zone côtière ouest (ZCO). Une démarche importante qui tient à cœur à la commune, laquelle veut préserver son tourisme vert et son équilibre environnemental.

Zones protégées : Depuis quand la commune de La Foa s'implique-t-elle dans le comité de gestion de la ZCO ?

Corinne Voisin : Nous avons commencé les démarches avec la ZCO avant même le classement des biens au Patrimoine mondial de l'Unesco, c'est-à-dire en 2007. À cette époque, Philippe Gomès était président de la province sud. Grâce à lui, le dossier a été engagé de manière plus aisée. 2007 fut une année importante pour la commune. En effet, elle a été marquée, dans le cadre d'une gestion participative, par la création du Conseil de l'eau. Nous avons identifié plusieurs problématiques, et c'est cette solution qui a été retenue.

Que signifie pour vous l'engagement de la commune au sein de la ZCO ?

Notre rôle était avant tout de motiver la société civile. Il faut savoir qu'il est déjà très difficile de maintenir le tissu associatif. Beaucoup de personnes ressources manifestent l'envie de faire, mais les démarches administratives les découragent. Dans la commune, sur la quarantaine d'associations sociales et culturelles, aucune n'est malheureusement dédiée à l'environnement. Nous souhaitons accompagner la société civile afin qu'elle devienne actrice de cette problématique. En s'inscrivant dans les

actions de la ZCO, nous donnons un forum à la collectivité pour qu'elle puisse s'exprimer, et agir. C'est avant tout un espace de concertation, d'apport de connaissances.

De quelle manière la commune s'est-elle engagée dans le comité de gestion ZCO ?

Comme chaque année, La Foa organise la très attendue Fête de l'eau. Pour cette sixième édition, nous avons proposé à la ZCO d'utiliser cet événement comme moyen de sensibilisation. Par ailleurs, nous participons régulièrement aux réunions d'information du comité de



La rivière de La Foa et sa mangrove exceptionnelle | © DR

gestion. Ce sont de véritables forums d'échange et d'information permettant de trouver des solutions ensemble. Enfin, au mois d'octobre, nous allons accueillir la réunion annuelle du comité, regroupant l'ensemble des membres des six comités que compte la Nouvelle-Calédonie.

Quelles sont les actions de développement durable menées par la commune ?

Nous avons fourni des efforts particuliers en matière de gestion des déchets. Depuis quatre ans, nous avons étendu la collecte des ordures sur l'ensemble de la commune. Aujourd'hui, 95 % des déchets sont ramassés. À travers la création du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVM), nous ne stockons plus les déchets sur la commune. Ils sont collectés au Centre de transfert et de tri (CTT), pour ensuite être envoyés à Gadji qui en assure le traitement. Cette démarche est partagée avec trois communes voisines : Sarraméa, Moindou et Farino. La mutualisation des moyens nous permet de diviser les coûts de traitement des ordures ménagères, qui s'élève à 35 millions de francs par

an. Les communes se les partagent au prorata des déchets produits.

Et qu'en est-il en matière d'aménagement urbain ?

Sur ce point, La Foa est précurseur grâce notamment à son Plan d'urbanisme directeur (PUD), créé en 2000. Nous sommes la première commune de Brousse à en posséder un. La municipalité cherche à maîtriser son développement et donc l'aménagement de l'espace. Le littoral de La Foa est bien protégé, par exemple, et nous sommes en train de mener un travail d'extension d'aménagement des espaces verts. Nous souhaitons garder cette image de commune verte, entre montagnes et lagon bleu. D'autre part, nous avons acquis récemment 10 hectares de terre au bord de la RT1. Ce foncier est traversé par la rivière. Le but est de la valoriser et d'y implanter un centre d'activités nautiques. Des études d'urbanisme sont actuellement en cours. Via ce projet, nous souhaitons valoriser cette zone humide, composée de sujets végétaux remarquables. Nous imaginons également, à ce même endroit, la création d'espaces culturels,

de commerces et de services publics. À terme, il s'agira d'un énorme espace naturel de loisirs, source d'emplois.

La Foa est également réputée pour sa forte activité agricole, qu'en est-il aujourd'hui ?

En effet, notre commune est connue pour sa production de café, d'agrumes, de produits vivriers mais aussi d'élevage. Nous souhaitons que la commune développe l'agriculture raisonnée et le tourisme vert. D'ailleurs, nous allons ouvrir d'ici quelques semaines une permanence de la chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie. Grâce à cette nouvelle antenne, nous espérons aider les acteurs du monde agricole à diversifier leur production agricole sur la zone. Ils sont représentatifs de la richesse de notre terroir et des populations qui la composent. Enfin, chaque samedi matin, un marché du village réunit une poignée de producteurs vivriers locaux. Tous viennent vendre leur surplus de la semaine. Cela permet de trouver facilement plantes, produits de la pêche et produits vivriers.





Joseph Peyronnet.

Moindou à la pointe

texte Amélie Rigollet

Petite commune de près de 800 âmes, Moindou s'étend sur 32 000 hectares, entre lagon, forêts et monts. Joseph Peyronnet, maire depuis 2008, tente de préserver ces espaces naturels uniques avec l'aide de ses administrés. Portrait.



Zones protégées : Quelles actions avez-vous déjà engagées en partenariat avec le comité de gestion de la Zone côtière ouest (ZCO) ?

Joseph Peyronnet : Le 17 juillet dernier, nous avons profité de la période de vacances scolaires pour mettre en place, en partenariat avec le comité de gestion de la ZCO, une opération de ramassage des déchets à la tribu de Table Unio. L'organisme Trecodec, la province Sud, la mairie et la ZCO ont participé de manière financière et logistique à cette opération. Une vingtaine d'enfants et d'adultes y ont participé. Ce fut une vraie réussite. L'objectif était de sensibiliser les plus jeunes à la protection de l'environnement via l'apprentissage de la gestion des déchets. Et les enfants, on le sait, sont très prescripteurs auprès de leurs parents, parfois moins sensibilisés qu'eux à ces problématiques. Nous espérons poursuivre ces actions sur le terrain. En 2009 et 2010, nous avons également conduit une opération du même ordre, concernant cette fois-ci la récupération des véhicules hors d'usage. Enfin, depuis que Moindou fait partie du Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVM),

l'ancien dépotoir a été fermé (2011). Il faut simplement que la population joue le jeu et évite de laisser les déchets dans la nature.

Que signifie pour vous cet engagement au sein du comité ZCO ?

Nous avons pleinement conscience de l'importance de protéger notre environnement. Il est nécessaire de prendre soin surtout du récif. Mais cette démarche doit être portée par les associations. Les membres actifs de ces structures ont beaucoup d'idées. Ils ont un rôle fédérateur envers la population. On constate cette dynamique lors des réunions de la ZCO dans lesquelles beaucoup de pêcheurs, chasseurs, agriculteurs et éleveurs de Moindou interviennent régulièrement.

Quelles actions de développement soutenable sont engagées par la municipalité de Moindou ?

En tant que directeur technique de la commune entre 1980 et 1999, j'ai priorisé le dossier de la gestion de l'eau dès mon élection en tant que maire, il y a quatre ans. Un diagnostic a été réalisé en 2009 et 2010 dans le cadre du Plan de sécurité

sanitaire des eaux (PSSE). L'objectif était de recenser l'alimentation en eau potable sur la commune. Ensuite, une liste d'actions à déployer fut définie. Sa mise en application a débuté en 2011. Ce chantier, d'un montant de 200 millions de francs, a été financé par la commune et le Fonds européen de développement (FED). Suite à ce bilan, une série de petites opérations devaient avoir lieu afin d'améliorer la gestion de l'eau. Nous avons commencé par poser un filtre et un réservoir pour effectuer la chloration de l'eau à Table Unio. Aussi, des robinets, cadenas et cuves ont été installés. Des tranches drainantes ont également été creusées. Puis, nous nous sommes équipés d'un logiciel de suivi de gestion de l'eau. De 2008 à 2012, nous avons tellement avancé dans ces travaux que nous avons même de l'avance sur le PSSE. En effet, 70 % des actions demandées ont été réalisées au cours de cette période. Très attentive au développement de produits de développement soutenable, la municipalité a équipé Foniboya de panneaux photovoltaïques et d'un réservoir d'eau de 50 000 litres, fonctionnant désormais à 100 % à l'énergie solaire.

Plantation de palmiers royaux | © DR



© E. Aupiais





Station Total

Alimentation générale - Bazar - Boucherie - Lavage autos



La Foa Ouvert 7/7j
Tél. 44 37 53
de 5h à 19h



Alimentation générale - Bazar - Boucherie - Lavage autos - vêtements - Alimentation générale - Bazar - Boucherie - Lavage autos - vêtements - Alimentation générale - Bazar - Boucherie - Lavage autos - vêtements

Poissonnerie MEKASIKI



Marché de Port Moselle
Tél. 95 43 95

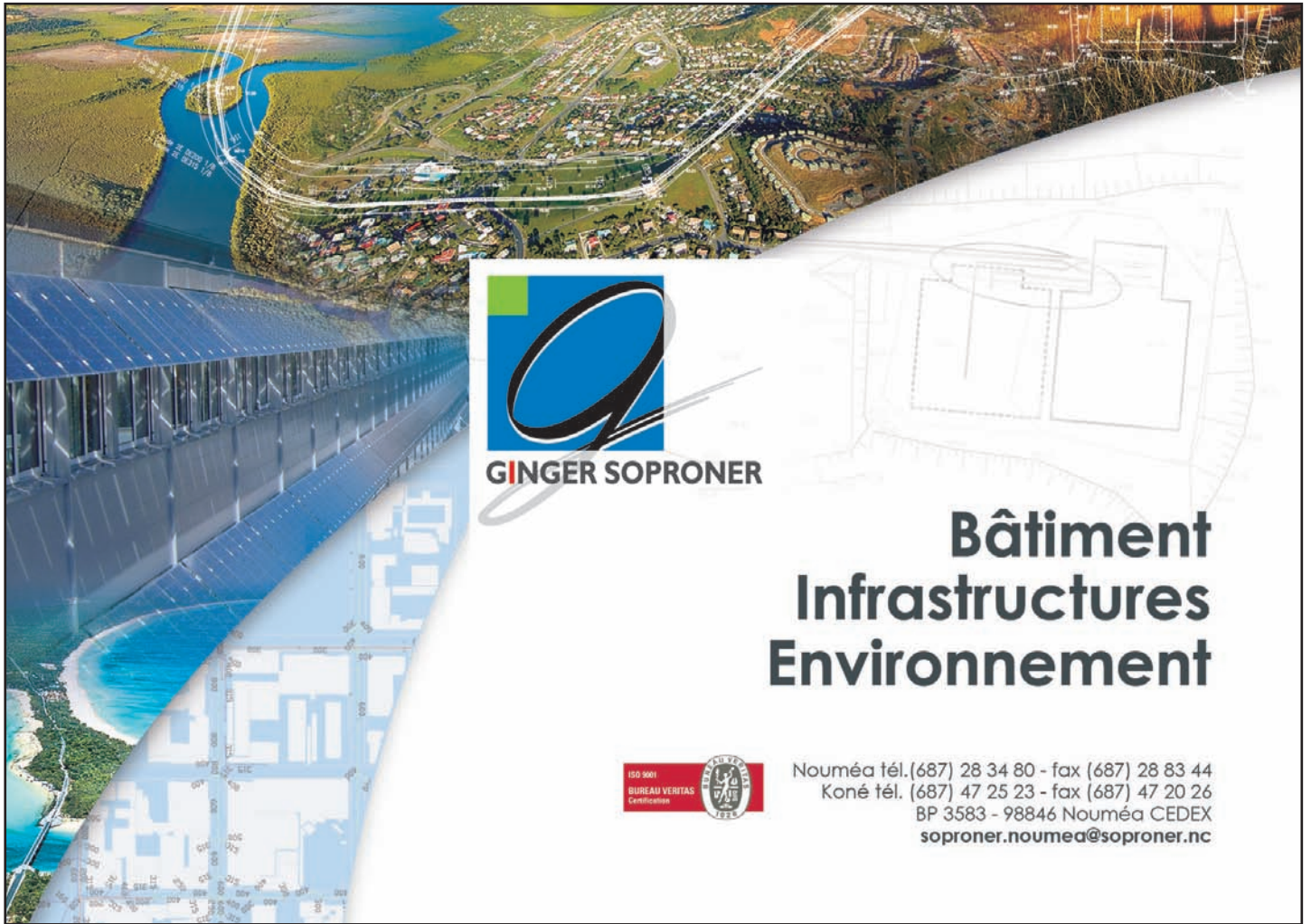


Collège St Joseph de Cluny

*"Accéder à l'eau, un droit fondamental pour tous ;
protéger l'eau, un devoir vital pour chacun".*



26 rue Boutonnet • Anse Vata • BP 8096 - 98807 Nouméa
Tél. 26 15 43 - Fax 28 93 12 • Mail accueil.col.sjcluny@ddec.nc
sec.col.sjcluny@ddec.nc • site <http://col.cluny.ddec.nc>



Bâtiment Infrastructures Environnement



Nouméa tél.(687) 28 34 80 - fax (687) 28 83 44
 Koné tél. (687) 47 25 23 - fax (687) 47 20 26
 BP 3583 - 98846 Nouméa CEDEX
 soproner.noumea@soproner.nc

www.lbtp.nc

Etudes
 Concevoir
 Conseiller
 Exploiter
 Développer durablement
 Valoriser
 Gérer
 Enseigner
 Former

GINGER LBTP NC

BÂTIMENT - INFRASTRUCTURES - INDUSTRIE - ENVIRONNEMENT

GÉOTECHNIQUE - LABORATOIRE - CONTRÔLE SOUDURES - DIAGNOSTICS - AMIANTE - ENVIRONNEMENT

INGENIERIE EUROPE
 GROUPE

 GINGER LBTP
 Nouvelle Calédonie

ESSAIS
 "Laboratoire accrédité n°1 - 2227"
 Portée disponible sur www.cofrac.fr"

GINGER LBTP NC est fier de vous annoncer
 que le laboratoire amiante de Koné
 est accrédité par le COFRAC

vous aider à construire l'avenir

45 ans d'expérience au service
 de l'aménagement
 de la Nouvelle-Calédonie

SIÈGE SOCIAL : 1, BIS RUE BERTHELOT, VALLÉE DU TIR - 98 800 NOUMÉA - TÉL : (687) 25 00 70
 BUREAU DE KONÉ : KATAVITI, BP 548 - 98 860 KONÉ - TÉL : (687) 47 25 53



GROUPE INGÉNIEURIE EUROPE

texte Amélie Rigollet

Ghislaine Arlie, un maire engagé

Maire depuis 2001 de la commune de Farino, Ghislaine Arlie est également présidente de la Commission de l'environnement à la Province sud depuis trois ans. Une double fonction qui lui offre une vue d'ensemble sur les actions à mener en matière d'environnement.

Zones protégées : Depuis quand la commune de Farino s'implique-t-elle au sein du comité de gestion de la Zone côtière ouest (ZCO) ?

Ghislaine Arlie : Nous nous sommes impliqués dès 2007 dans les étapes de préparation du Plan de gestion. Ce travail était avant tout participatif, puisqu'il engage différents acteurs. Les nombreuses réunions, à peu près tous les quinze jours, avaient lieu sur Bourail ou La Foa. Avec Sarraméa, nous sommes les deux seules communes de la ZCO à ne pas avoir d'espace maritime. Nous avons néanmoins le même investissement, notamment en faveur de nos espaces forestiers, comme le parc des Grandes Fougères, géré par un Syndicat mixte. À noter que nous avons aussi un Point I dans notre commune.

Que signifie pour vous la participation de la commune au comité de gestion de la ZCO ?

Notre participation est très représentative de notre engagement en faveur de la préservation des espaces naturels. En effet, je souhaite souligner que deux associations environnementales ont été créées dans la commune cette année. Il s'agit de « Farino plus bê » et de l'entité « Les amis du parc ». La première organise des actions de ramassage de déchets, et la seconde des actions dans le parc des Grandes Fougères comme des replantations, aide à la mise en place de l'arboretum, etc.. Mais ces deux associations n'hésiteront pas à se déplacer sur les autres communes de la zone ZCO pour soutenir des actions du comité dans le domaine de

l'environnement. « Nous sommes fiers de ces deux structures associatives très récentes et déjà très dynamiques ! »

Comment intervient la commune dans la ZCO ?

En dehors des actions de protection des sites naturels, nous aiderons le comité de gestion à organiser sa première fête annuelle. L'animation, c'est incessant. Il y a de nombreuses choses à mettre en place. Nous allons d'ailleurs embaucher un animateur pour organiser cette dynamique sur le plan matériel et logistique. Il ne faut pas non plus trop s'éparpiller dans nos actions, pour se concentrer plutôt sur celles du Plan de gestion du comité.



Situé sur les communes de Farino, Sarraméa et Moindou, le Parc des grandes fougères est une réserve de la province Sud | © DR

En tant que présidente de la Commission de l'environnement de la province Sud, cette fois-ci, pouvez-vous nous expliquer de quelle manière la Province s'investit dans le comité de gestion ?

La commission se charge d'examiner, chaque mois, les dossiers qui passent ensuite en assemblée de province. Des commissions extraordinaires ont lieu régulièrement. Ensuite, la Direction de l'Environnement (DENV) exécute les objectifs émis par l'Exécutif. Emmanuel Coutures et Nicolas Rinck, qui travaillent avec nous, font partie de ce service. Des visites de terrain, des actions ad hoc nous permettent d'agir principalement en matière d'information et de sensibilisation à la protection de nos espaces naturels.

De quelle manière la province Sud intervient-elle au sein du Plan de gestion de la ZCO ?

Tout d'abord, je tiens à rappeler qu'il n'est pas question de suivre d'autres actions que celles déterminées dans le Plan de gestion. Nicolas Rinck, technicien à la DENV, a pour mission de recadrer sur le terrain certaines actions. J'entends par là que le risque repose sur le fait que les acteurs deviennent eux-mêmes « gendarmes ». Chacun doit maîtriser son rôle. Les acteurs se donnent beaucoup. Mais ils doivent avant tout faire remonter l'information au comité et ensuite aux techniciens de la Province.

En tant que présidente de la Commission provinciale chargée de l'environnement, quel message portez-vous actuellement envers ces bénévoles ?

Il faut que les gens comprennent que nous faisons tout cela pour eux. Nous les

accompagnons dans la protection de leur environnement. La population doit intégrer le fait que les agents provinciaux sont là pour les aider. Et nous avons besoin d'eux pour faire ce travail. Le comité a réalisé un énorme travail. Je tiens à féliciter Mylène Aïfa, la présidente du comité de gestion de la ZCO, pour le travail accompli, ainsi que la précédente présidente, Antonia Mimard. Il faut que les acteurs continuent à soutenir leur représentante, car il y a beaucoup à faire. En matière d'environnement, je constate que les gens ont eu une réelle prise de conscience. Ce qui compte maintenant, c'est que les volontés des uns et des autres se fédèrent. Ce qui est important, c'est de faire les choses ensemble. Les élus ont aussi besoin de soutien et d'information pour agir à leur niveau.





Le recyclage des déchets nous concerne tous, triions-les !



PILES et ACCUMULATEURS USAGÉS

Bourail	Station SHELL
Bourail	Station Mobil
Bourail	Leader Price
Bourail	Mairie
Bourail	Déchèterie
Bourail	Bourail Informatique
Farino	Mairie
La Foa	Leader Price
La Foa	Station MOBIL
La Foa	Station SHELL
La Foa	SIVM
La Foa	Mairie
La Foa	Déchèterie
La Foa	Syndicat d'initiative
Moindou	Mairie
Sarraméa	Station Mobil



BATTERIES AU PLOMB USAGÉES

Bourail	Station SHELL
Bourail	Déchèterie
La Foa	Station SHELL
La Foa	Déchèterie
Moindou	Ateliers Municipaux



VÉHICULES HORS D'USAGE MOTOCYCLES - QUADS



Bourail	Déchèterie
La Foa	Déchèterie



PNEUMATIQUES USAGÉS



Boulouparis	Déchèterie
Bourail	Déchèterie
La Foa	Déchèterie



HUILES USAGÉES

Bourail	Déchèterie
La Foa	Station SHELL La Foa
La Foa	Déchèterie



Liste des points de collecte :



www.trecodec.nc

N°Vert 05 28 28



Entretien
des accotements et talus enherbés
des collectivités

BP 5513 - 98853 Nouméa cedex
Tél. : 26 23 40 / Fax : 23 60 33
email : pologreen.nc@gmail.com



PACIFIC TUNA

Vente de poisson du large
en **Gros & Demi Gros**
sur tout le territoire



« Flashez-moi »



28.52.38 • Fax 28.52.39

46 AV JAMES COOK - NOUVILLE - QUAI DES PÊCHEURS
email : pactuna@navimon.nc

Ouvert du lundi au vendredi de 6^h00 à 14^h00 • le samedi de 6^h00 à 9^h00



Fondations et ouvrages géotechniques

FORASOL
Forage et Fondation

TÉL. 77 28 90 - 75 44 25 • forasol@forages.nc

*Les Eaux du Mont-Dore,
Source de fraîcheur...*

Eaux du Mont-Dore

CAPSE
CAPITAL SECURITE ENVIRONNEMENT
NOUVELLE CALEDONIE

Bureau d'études // Audits // Conseils // Formation

Bureau d'études spécialisé dans la prévention et la maîtrise des risques, CAPSE NC met à disposition des entreprises et collectivités son expertise technique, réglementaire et organisationnelle dans les domaines de la prévention des risques industriels, de la santé sécurité au travail, de l'environnement et du développement durable ...

CAPSE NC, membre du Groupe d'Ingénierie du Pacifique, est structuré en 6 départements :

<p>PPR Etudes de danger / modélisation Etudes pyrotechniques Plans d'urgence</p>	<p>SI Notice de Sécurité incendie Coordination SSI Audits / Conformité réglementaire</p>
<p>SBT Evaluation des risques professionnels Assistance long terme Sécurité chantier</p>	<p>GCO Mesures en mer Expertise du littoral Etudes d'impact en milieu marin</p>
<p>ENV Etudes d'impact / ICPE Sites et sols pollués Systèmes de management</p>	<p>MEL Evaluation de la vulnérabilité Plan de continuité Ingénierie technique et organisationnelle</p>

CAPSE est organisme de formation professionnelle continue agréé DFFPC.
est centre agréé du Centre National de Prévention et de Protection pour la zone Pacifique

CAPSE NC // 3 Rue Dolbeau // ZI Ducos // BP 12377 // 98802 Nouméa Cedex // Tel : 25 30 20 // Fax : 28 29 10
CAPSE INC/PCD // Lot 50 // Lot Municipal // BP 318 // 98825 Pouébo // Tel / Fax : 42 41 40

Email : capse.nc@capse.nc // Site internet : www.capse.nc // www.cnpp.com

Groupe d'Ingénierie du Pacifique





Eaux usées : restons vigilants !

texte Audrey Fremond

Quand on dispose d'une biodiversité exceptionnelle et d'un lagon classé au Patrimoine mondial de l'humanité à l'UNESCO, les eaux usées, considérées comme polluées, représentent une forte menace. Mais actuellement, quel est le danger pour la ZCO?



« La problématique est qu'il y a des lacunes en matière de réglementation sur le traitement des eaux usées, ainsi qu'un manque d'information et de structures », entame Amaury Pachurka, directeur délégué de la CSP-Fidélio. Des propos soutenus par un certain nombre de professionnels impliqués dans le traitement des eaux usées. Et cela pour diverses raisons...

Les effluents domestiques

En la matière, le problème est lié aux fosses septiques, fortement répandues sur le territoire : la dispersion de l'habitat en Brousse rend impossible la généralisation de l'assainissement collectif. Mais là où le bât blesse, c'est que la plupart des dispositifs d'épuration individuels existants ne disposent pas de lit d'épandage (le taux d'épuration n'est alors que de 30 %).

Et si en Métropole les usagers sont tenus de faire vidanger et nettoyer leur fosse tous les 3 ou 4 ans, sur le territoire, il n'y a aucune obligation. Comme le souligne Amaury Pachurka : « Souvent les vidangeurs interviennent alors que la cuve est pleine, c'est plus du curatif que du préventif ». Or une cuve qui n'est pas vidangée fréquemment perd de son efficacité...

Un manque de structures de traitement

Si l'absence de réglementation nuit à la fréquence des vidanges de fosses septiques, l'éloignement de l'unique station de traitement sur le territoire (centre de la CSP-Fidélio à Nouméa) n'encourage pas les usagers à vider régulièrement leur cuve... Et pour cause : pour un particulier demeurant en province Nord, la facture peut atteindre 150 000 F CFP !

Ce problème de distance et de coût concerne également certains effluents industriels, notamment les bacs à graisse (de la restauration), entretenus par des sociétés de vidange, lesquelles, après pompage des graisses, les amènent pour traitement au centre de la CSP-Fidélio à Nouméa. Pour d'autres effluents industriels, comme les effluents hydrocarbonés, leur traitement est vraiment délicat puisque, sur le territoire,





La dégradation d'une bouteille en plastique peut prendre jusqu'à 500 ans.. | © P.Chalas



Acotred Pacifique veille

Association des professionnels de collecte et traitement des déchets, Acotred Pacifique réunit 17 sociétés qui se sont engagées à respecter une charte environnementale. C'est une démarche de protection de l'environnement et de développement durable qui lie ces sociétés. Ensemble, elles veulent être une force de proposition auprès des institutions dans les enjeux environnementaux liés à leurs activités. Ainsi, face à la problématique des eaux usées, les différents membres d'Acotred proposent par exemple que les sociétés de vidange puissent être mandatées pour effectuer, lors de leurs interventions, un constat de l'état des installations.

il n'existe aucune solution ! Eaux souillées par les hydrocarbures dans les garages, stations-service, stations de lavage, ateliers sur mine... toutes sont épurées au moyen d'un séparateur d'hydrocarbures, qui doit être entretenu par une société de vidange. Actuellement, la seule opportunité d'assainissement, coûteuse certes pour le producteur du déchet, est l'exportation vers la Nouvelle-Zélande par la société Socadis (spécialisée dans l'exportation de déchets dangereux).

Des réglementations en perspective

En matière de réglementation, sont régis par le Code de l'environnement les systèmes de traitement collectif à partir de 50 équivalent-habitants ; en dessous, c'est du ressort du pouvoir de police du maire. Autrement dit, les problèmes liés aux fosses septiques doivent être gérés par le maire, garant de la salubrité publique. Cependant, les collectivités publiques sont conscientes des insuffisances du cadre réglementaire qui relève de plusieurs compétences croisées (santé, environnement, salubrité publique). « Les réflexions sur une réglementation en matière d'assainissement individuel sont engagées, explique Maud Peirano, chef du service de la prévention des pollutions et des risques à la Direction de l'environnement. Elle pourrait permettre aux communes de s'y référer dans le cadre de l'instruction des permis de construire. Le contexte technique est complexe et long, car il encadre les modes d'assainissement individuel, normalise certains systèmes, et doit prévoir les périodicités d'entretien adapté

au contexte local ».

Même effort en matière d'effluents industriels. La DENV est en pleine élaboration de la filière déchet. Cinq filières ont déjà été réglementées (piles, batteries, pneus, huiles, véhicules hors d'usage), et d'autres déchets dangereux, dont les eaux hydrocarburées, sont en voie de normalisation ; en 2014, la question devrait être réglée. En parallèle, pour résoudre la problématique de la proximité, l'institution encourage les initiatives privées locales de gestion et de traitement de ces filières, car seuls les professionnels en la matière sont au fait des tenants et des aboutissants.

Les impacts

« L'impact à l'échelle d'une maison individuelle est évidemment moindre qu'à celle d'un immeuble », souligne Maud Peirano, c'est pour cela que le Code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) encadre les stations de traitement collectives à partir de 50 équivalent-habitants... Néanmoins, si la fosse septique est dépourvue de lit d'épandage, le traitement est insuffisant à la sortie de la cuve pour épurer complètement les produits chimiques (ex. : phosphore) contenus dans les produits ménagers tels que produits d'entretien et lessive. Mais tous les acteurs en matière d'assainissement sont unanimes : tant que l'habitat demeure dispersé et éloigné d'un cours d'eau, les fosses septiques ne peuvent générer une réelle pollution. Pour sensibiliser les populations, notamment à l'usage de produits plus respectueux, la direction

envisage d'aborder ce sujet dans un prochain guide des écogestes. Quant à l'impact des eaux issues des activités industrielles et agricoles, lors du classement au Patrimoine de l'UNESCO, un important travail d'identification des différentes activités a été réalisé par le comité de gestion et par la DENV afin de mettre en conformité les entreprises concernées. Une attention particulière est portée à la gestion des produits phytosanitaires, notamment après leur utilisation, pour s'assurer de leur bonne élimination.



« Vu la dispersion de l'habitat dans la ZCO, il n'y a pas de menaces importantes dues à la gestion des eaux usées, mais il est néanmoins nécessaire d'avoir une vigilance accrue dans les zones tampons », conclut Maud Peirano... et n'oublions pas que le traitement des eaux usées fait l'objet d'une vive attention de la part des institutions au travers du programme pluriannuel d'assainissement présenté par le gouvernement en février dernier.



Trois questions à Amaury Pachurka, directeur délégué de la CSP et vice-président d'Acotred, et à Tony Roger, secrétaire général de la CSP, qui ont pour projet de créer une station de traitement d'ici 2014 (en partenariat avec la société de vidange EGBPN)

Pourquoi vouloir créer cette station ?

Amaury Pachurka : On sait que l'on ne reçoit pas tous les effluents issus des fosses septiques et des dispositifs équivalents. D'une part parce qu'il y a un manque de réglementation, mais aussi parce que la facture est trop « salée » pour des personnes habitant loin de Nouméa.

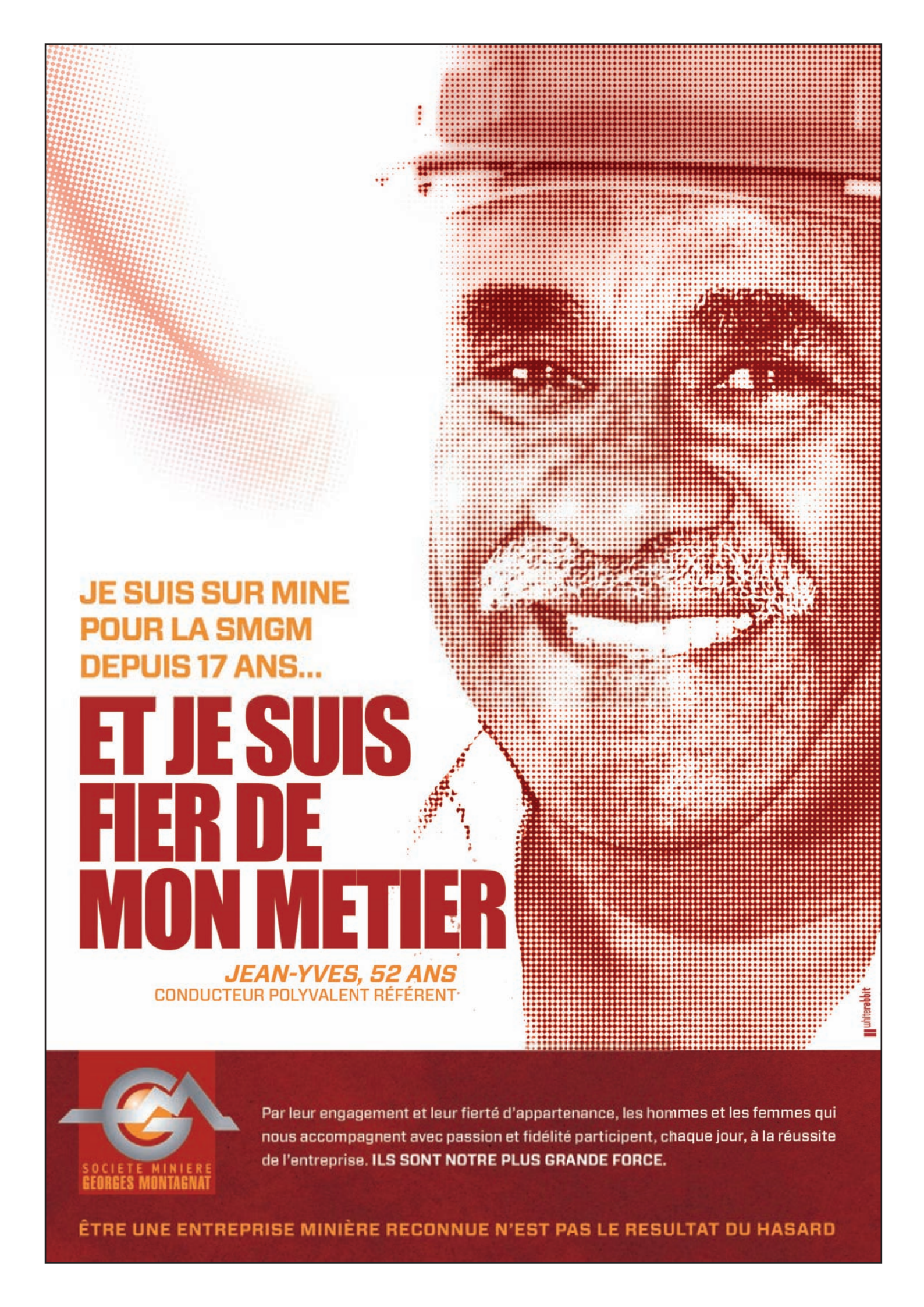
D'où notre projet d'une plateforme de traitement à Bourail, qui est un des carrefours de la Nouvelle-Calédonie. On pourra drainer les gisements du nord de la province Sud et du sud de la province Nord

Quelles seront les particularités de cette station ?

Tony Roger : Cette station sera équipée pour traiter séparément les boues des fosses septiques, les eaux hydrocarburées et les bacs à graisse. Elle aura une capacité de traitement de 10 000 tonnes par an. Les eaux rejetées n'auront aucun impact sur l'environnement et seront conformes aux réglementations environnementales en vigueur. Ce projet, économiquement viable, est une solution indéniable à l'impact environnemental de ces effluents.

Souhaitez-vous, à l'instar de la Calédonienne des eaux, utiliser vos boues pour l'épandage agricole ?

Amaury Pachurka : Les boues issues du traitement des eaux usées de ce futur centre seront valorisées en compost. Cela s'inscrit vraiment dans une démarche de développement durable : les eaux usées sont traitées, les boues sont transformées et les agriculteurs utilisent moins de fertilisants, ce qui réduit également les importations.



**JE SUIS SUR MINE
POUR LA SMGM
DEPUIS 17 ANS...**

**ET JE SUIS
FIER DE
MON METIER**

JEAN-YVES, 52 ANS
CONDUCTEUR POLYVALENT RÉFÉRENT

publinteractiv



SOCIÉTÉ MINIÈRE
GEORGES MONTAGNAT

Par leur engagement et leur fierté d'appartenance, les hommes et les femmes qui nous accompagnent avec passion et fidélité participent, chaque jour, à la réussite de l'entreprise. **ILS SONT NOTRE PLUS GRANDE FORCE.**

ÊTRE UNE ENTREPRISE MINIÈRE RECONNUE N'EST PAS LE RESULTAT DU HASARD

Préserver les exploitations agricoles



Nicole Andréa-Song souhaite que la province Sud apporte « une réponse rapide et adaptée » au problème du biseau d'eau salée.

« Sans eau douce, il n'y a pas d'agriculture ». Nicole Andréa-Song, présidente de la commission du Développement Rural de la province Sud, a pris la mesure de ce défi, surtout dans la zone côtière Ouest (zone côtière Ouest). Grâce à une étude approfondie des dangers des forages d'eau douce, les moyens d'intervention pour la préservation des terres sont prêts.

Pourquoi cette étude sur les forages d'eau douce ?

Nicole Andréa-Song : Elle entre dans le cadre d'une réforme globale des dispositifs d'intervention de la province Sud en matière de développement rural. En liaison avec les organisations professionnelles, nous avons étudié plusieurs points dont une politique globale d'amélioration de la ressource en eau. De nombreux forages en activité ont révélé la présence d'eau saumâtre. Ce phénomène porte un nom : le biseau d'eau salée (lire par ailleurs). C'est un danger réel qui menace de polluer durablement les terres exploitées.

La province Sud est-elle compétente en la matière ?

N A-S : Oui. C'est à elle d'accorder l'autorisation de forage. Elle a aussi en charge la préservation de l'environnement dans la zone côtière Ouest. Compte-tenu du nombre croissant de demandes

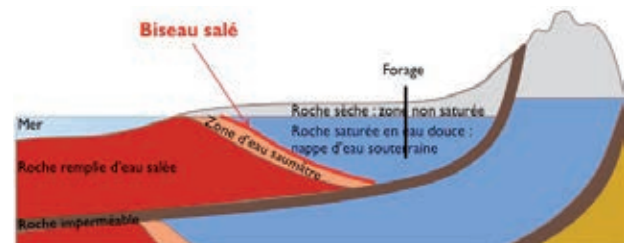
de forages sur cette zone côtière, nous avons engagé un programme pluriannuel pour l'étude de la délimitation géographique de ce risque. Les premières études hydrogéologiques ont été menées dans la région de Popidéry. Elles ont permis de cibler trois zones distinctes : une zone d'exclusion où tout pompage est interdit, une zone de précaution supposant des prescriptions particulières de surveillance et une zone sans risque.

Cela suppose des moyens d'intervention.

NA-S : La Province a débloqué une enveloppe de cent millions pour venir en aide aux exploitants concernés. Ce budget servira d'une part à combler les forages existants et reconnus polluants. La Province prendra en charge l'intégralité de ces opérations, soit environ 100 000F par forage. L'autre partie du budget sera consacrée à une aide directe aux exploitants. Nous subventionnerons les installations, ouvrages ou travaux à 50% et pour un montant maximal de 6 millions de Francs.

Mais chaque parcelle exploitée a une situation bien spécifique.

N A-S : Nous apportons une réponse rapide et adaptée à chaque cas. Nous nous sommes donné beaucoup de souplesse pour avoir une intervention adéquate. L'inventaire de la ressource en eau douce concernera l'ensemble de la zone côtière Ouest. Des analyses régulières permettront de suivre l'évolution de la nappe phréatique au fil des ans.



Shéma de principe des remontées salines

Prévenir le biseau d'eau salée

Le nom de « biseau d'eau salée » peut paraître étrange. Son fonctionnement est pourtant très simple. Lorsqu'un forage est installé en zone côtière, le pompage de l'eau douce tend à faire remonter une zone d'eau saumâtre située en biais (d'où biseau) entre le littoral et la terre. Ce faisant, le liquide impropre se mélange à l'eau douce et ne joue plus son rôle de tampon avec l'eau salée qui, plus lourde, se situe en dessous. Les liquides se mélangent et deviennent impropres à l'arrosage ou à la consommation.

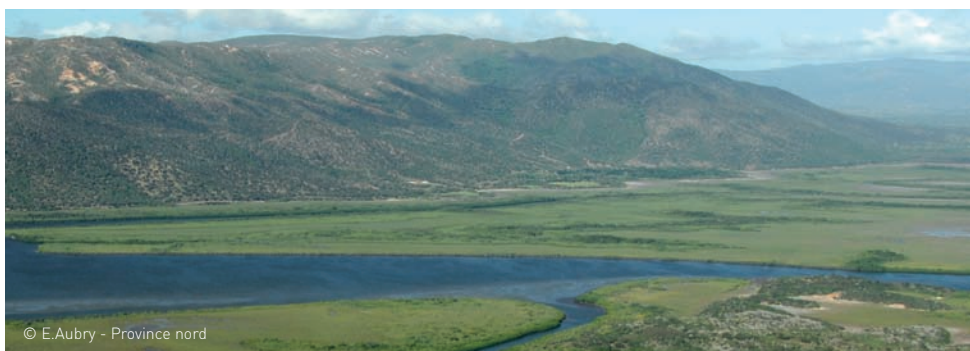
« Si on fait entrer le sel dans le sol, on ne pourra plus l'enlever » prévient Philippe Bonnefois, chef du service de la sylviculture, de l'eau et de la lutte contre l'érosion à la province Sud.

« Pour la seule région de Popidéry, nous avons recensé une vingtaine d'exploitants intéressés, dont une dizaine directement en zone rouge ».

Dans ce dernier cas, la Province propose quatre solutions alternatives : une retenue collinaire, la désalinisation de l'eau de mer, l'extension du réseau d'eau potable en accord avec la municipalité ou la récupération des eaux de pluie. « Les conseils de l'eau sont associés au comité de gestion de la zone côtière Ouest lors des réunions » précise Philippe Bonnefois. « La population participe activement » se félicite-t-il avant de livrer une bonne nouvelle : « Lorsque nous avons achevé les études sur Popidéry, nous avons constaté que la zone impactée est moins large que nous le pensions. Tant mieux ».



Marais à mangrove
dans l'estuaire du
Diahot. Ouégoa



© E.Aubry - Province nord



Eau douce et mangrove :

la vie au fil de l'eau...

texte Elisabeth Auplat

© P. Morin



Petits creeks, grandes rivières, cascades et fleuve sillonnent les terres calédoniennes. Tels des rubans d'eau qui flirtent avec les vallées à l'ouest et les torrents à l'est, ils tissent des liens avec la mer dans les estuaires, où les mangroves font office de trait d'union entre deux mondes.



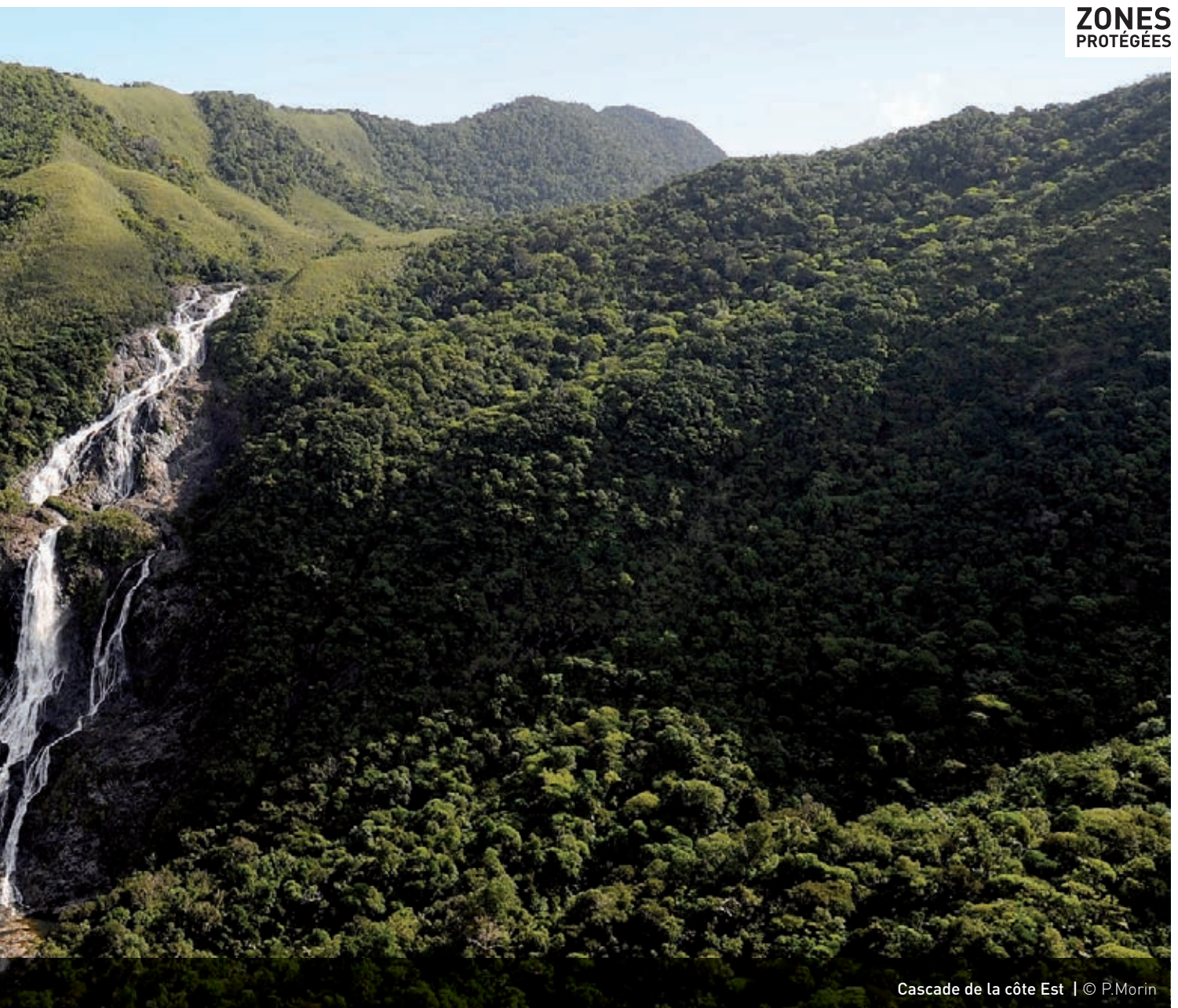
L'accès aux cascades de la côte Est nécessite quelques efforts largement récompensés : les fougères arborescentes, les palmiers et les grands arbres aux fûts imposants vous plongent instantanément dans un décor fantastique. D'énormes blocs rocheux accrochés à la montagne offrent un lit majestueux à la rivière. Une eau limpide remplit des bassins successifs entrecoupés de rapides. De ce côté de l'île, les versants des montagnes sont si raides que les rivières se transforment en avalanches d'eau qui tombent directement dans la mer, alors que sur la côte Ouest, formée de collines,

de petits plateaux, et de plaines basses, de grands cours d'eau peuvent atteindre 20 km de long. Au vu de son histoire géologique et de la différence de ses paysages, la faune aquatique de la Nouvelle-Calédonie n'est pas classique. C'est un mélange d'éléments anciens, hérités du Gondwana, et d'intrus récents d'origine marine, qui ont dû s'adapter au fil du temps. D'un côté les torrents de l'Est, où l'apprentissage de la nage en eaux vives est indispensable, de l'autre les longs cours d'eau de l'Ouest à la teneur minérale particulière. En effet, sur cette partie de l'île, les lignes d'eau traversent des massifs de péridotites,

chargés de nickel, de cobalt et de manganèse, avant de terminer leur course dans de vastes estuaires bordés de marais à mangrove. Des différences minérales qui expliquent en partie pourquoi les espèces d'eau douce du Nord sont si différentes de celles du Sud du territoire.

Corridor écologique et berceau de vie pour des milliers d'espèces

Joyau du monde vivant, avec un taux d'endémisme record et des originalités exceptionnelles, la Nouvelle-Calédonie est le 5e pays le plus riche du monde en terme de biodiversité. Tous les écosystèmes



Cascade de la côte Est | © P.Morin

sont concernés, y compris celui de l'eau douce où les découvertes sont incessantes. Aujourd'hui, grâce au travail d'inventaire mené par les scientifiques*, 66 espèces de poissons ont été recensées sur le territoire, dont 11 sont endémiques, et 37 espèces de crustacés dont 14 sont endémiques. La Province nord a coordonné avec le Muséum de Paris de nombreuses études et les premières, sur les préférences écologiques des espèces, qui ont été faites en vue de leur préservation, permettent désormais d'avoir une bonne idée de leur répartition dans les rivières du territoire, lesquelles sont des systèmes relativement

fragiles. Chaque événement, naturel ou causé par l'homme, de l'embouchure jusqu'à la source, a une influence sur son fonctionnement et sur celui des espèces. Pour Philippe Keith, spécialiste de la faune d'eau douce au Muséum national d'histoire naturelle, « *la Nouvelle-Calédonie possède un patrimoine naturel exceptionnel. Mais certaines espèces sont d'ores et déjà menacées ou pourraient disparaître rapidement à la moindre modification du milieu. Le problème majeur est d'arriver à*

maintenir le corridor fluvial, entre la montagne et la mer ». Les phénomènes d'érosion dus au défrichage pour les mines, pour les constructions de routes ou de lotissements et par les

Le plus grand nombre d'espèces de poissons et de crustacés endémiques se trouve dans le nord-est de l'île.

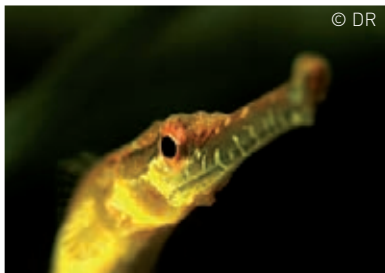
incendies répétés polluent gravement les cours d'eau : la végétation à flanc de montagne et sur les rives disparaît peu à peu laissant le passage libre aux poussières, aux métaux lourds et aux

« Atout cœur »

Le photographe Yann Arthus-Bertrand a fait connaître un peu partout dans le monde le célèbre Cœur de Voh. Il s'agit en réalité d'une tanne, une surélévation très salée, d'environ quatre hectares. Au centre du cœur, se trouvent les palétuviers *Avicennia*, des arbres argentés et rabougris, tandis qu' autour les palétuviers *Rhizophora* lui font un écrin. Il est probable que le « Cœur » s'est mis en place il y a plusieurs décennies, voire plusieurs siècles. On l'observe déjà sur les photographies aériennes de l'IGN des années 1950. Même si l'évolution et les mouvements de la mangrove ont conservé ici cette forme végétale unique au monde, aucun spécialiste ne sait si elle subsistera dans quinze ou vingt ans. En attendant on peut l'admirer du point de vue du Katepāï ou encore en le survolant en ULM. Le « Cœur de Voh » est devenu un atout touristique pour le village mais aussi le symbole de l'attachement des hommes à la nature.



© DR



© DR

De la même famille que l'hippocampe, le *-syngnathes brachyurus-* s'accommode aussi bien de l'eau douce que de l'eau saumâtre.



© DR

Dans la large famille des gobies, un *-stiphodron rutilaureus-* fréquente les rivières de la côte est. On y trouve aussi les stiphodons rouge doré et saphir.



© DR

Le nez rouge *-lentides kaaea-* est capable de remonter le courant des rivières jusqu'à 1000m d'altitude.

gravats qui dévalent les pentes. Lors de fortes pluies, ces déchets envasent les rivières et forment à l'embouchure un barrage physique que les poissons migrateurs ne peuvent franchir. Ils désertent alors ces bassins « pollués » et se mettent en quête d'un endroit plus accueillant. De plus en plus difficile à trouver... Sur 119 bassins versants en province Nord, 60 sont impactés par des exploitations minières, actuelles ou anciennes, soit la moitié ! Autant dire que la pression est importante sur cet écosystème. Des outils d'évaluation ont été développés pour mettre en évidence les pollutions d'origine organique (élevage, urbanisation, etc.) et d'origine minérale qui concernent spécifiquement les massifs miniers car de nombreux cours d'eau ont été affectés par l'exploitation minière, la première menace qui pèse sur leur équilibre.

Tilapias, poissons millions, black-bass : halte aux envahisseurs !

La pollution due à l'agriculture et à l'urbanisation impacte aussi sévèrement les cours d'eau avec

en sus des « invités » devenus gênants. Comme dans la plupart des collectivités françaises d'outre-mer, diverses espèces ont été introduites et sont devenues invasives. Les tilapias, des poissons très voraces classés par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) parmi les 100 espèces envahissantes les plus nuisibles au niveau mondial ont envahi les cours d'eau. Le tilapia du Mozambique (*Oreochromis mossambicus*), introduit en 1955 en vue de son élevage, s'est bien acclimaté au pays mais est très concurrencé par son cousin *Sarotherodon occidentalis* ! Autre concurrent parmi les intrus, le guppy (*Poecilia reticulata*) introduit durant la Seconde Guerre mondiale par les Américains pour lutter contre les moustiques, est une espèce très envahissante qui se développe rapidement d'où son nom commun de « poisson million ». Quant au black-bass à grande bouche (*Micropterus salmoides*), introduit dans le lac de Yaté, au sud, pour la pêche sportive et pour contrôler l'importante population de tilapias, son nombre croît désormais en dehors de son

« terrain de sport » et met en danger des espèces aquatiques endémiques. En ce qui concerne les crustacés, en 1992 l'écrevisse *Cherax quadricarinatus* a été importée vivante par accident. Déposées dans un abreuvoir à bétail, elles se sont reproduites à grande vitesse et désormais une vingtaine de particuliers en font l'élevage chez eux. Si d'aventure cette écrevisse colonisait les creeks calédoniens, elle aurait probablement un impact important sur la faune. Fort heureusement, tous les cours d'eau ne sont pas affectés. Il y a encore de très belles rivières sur la côte Est où se trouve la faune la plus singulière et la mieux conservée. « Le plus grand nombre d'espèces de poissons et de crustacés endémiques se trouve dans le nord-est de l'île », révèle Philippe Keith. Les rivières regorgent de crustacés colorés comme la crevette berlingot au corps rayé de vert et de rouge ou le crabe lisible à la carapace finement ponctuée de taches vertes et brunes. Que dire également des magnifiques couleurs du poisson Stiphodon saphir au corps allongé, portant une longue barre fluorescente bleue sur le dos,



La mangrove de Pouébo propose aujourd'hui un sentier de découverte | © E. Auplat







Partout le long des côtes et dans les estuaires, la mangrove joue le rôle de nourrice du lagon | © DR

ou encore des syngnathes, ces petits hippocampes d'eau douce qui vivent camouflés parmi la végétation des berges. Il est remarquable, également, de constater que les rivières abritent plusieurs espèces d'anguilles, ces drôles de poissons au corps allongé, que l'on retrouve dans la zone Indo-Pacifique : anguille australe, marbrée, de montagne, de vase, tachetée, spaghetti et serpent. L'effort d'inventaire de ces dernières années indique que la faune aquatique néo-calédonienne est maintenant bien connue pour ce qui concerne les poissons et les crustacés. C'est sans compter sur la très grande richesse des insectes aquatiques qui comprend plus de 500 espèces et un taux d'endémisme de 75 %, comparable à celui de la flore terrestre. Pour les plantes, le taux d'endémisme aquatique est de 100 %. Sa grande richesse en espèces endémiques et sa relative fragilité font de ce territoire un ensemble original qu'il faut à tout prix sauvegarder.

Drôle de forêts entre rivières et lagon

Véritables filtres biologiques, les

marais à mangrove protègent le littoral de l'action des vents, des vagues et des cyclones et piègent les particules arrivant du milieu terrestre par les cours d'eau. Si ces matières organiques atteignaient le lagon, le corail mourrait asphyxié. Enfin, ils sont un berceau de vie où viennent se reproduire de nombreuses espèces. D'autres y ont élu domicile comme l'incontournable Gobie de la mangrove, le périophtalme. Une sorte de gros têtard aux yeux exorbités, incapable de vivre sous l'eau plus de 10 minutes (Mère Nature lui a tapissé les branchies de tissus propres à la respiration aérienne). On le voit donc se dorser la pilule sur les bouts de rochers ou les racines de palétuviers. Il se met là où ça glisse entre les algues et la vase et peut, comme ses cousins des rivières, adhérer à n'importe quoi grâce à une ventouse ventrale là où on serait en droit d'attendre d'ordinaire des nageoires pelviennes. Mais alors, comment fait-il pour nager ? Eh bien, il ne nage pas : il rampe et il saute ! Attirées par l'abondance d'éléments nutritifs en suspension dans les eaux saumâtres de ces grands marais, les huîtres de

palétuviers, les grisettes et autres balanes participent au travail de la gigantesque station d'épuration que représente la mangrove et constituent d'excellents indicateurs de pollution. Sur la plage de Saint-Mathieu, à Pouébo, un entrelacs de racines, de branches et de verdure forme une forêt sans pareille. Un sentier de pêcheur s'enfonce sous les palétuviers, ces grands arbres montés sur échasses qui composent la mangrove. À marée basse de nombreux crabes violonistes envahissent la mangrove (parfois jusqu'à 60 individus par m² !) de leurs tons bleu, jaune et rouge vif. À marée haute, c'est le gardien de la mangrove qui envahit les lieux : le crabe de palétuviers armé de ses puissantes pinces. Depuis des générations, les tribus du bord de mer connaissent les multiples trésors enfouis au cœur de cette forêt de mer, dont le crabe fait partie. « À Arama, on dit que le crabe représente la femme, arrivée sur une pirogue faite avec un fruit de palétuvier. La légende dit qu'avant il n'y avait pas de mangrove par ici. Moi-même j'ai vu l'îlot aux cocotiers se couvrir petit à petit de palétuviers. Avant il était nu », raconte Henriette



Boi, membre du Conseil des femmes du Nord. Ce que confirme Jean-Michel Lebigre, géographe et spécialiste des mangroves, « leur état de santé en Calédonie est plutôt bon. Le milieu est même très dynamique et a tendance à se développer. La sédimentation due à l'érosion naturelle et humaine nourrit ces forêts amphibies où les espèces végétales sont plus nombreuses qu'ailleurs grâce à la proximité du centre de diffusion des palétuviers qui se trouve en Papouasie-Nouvelle-Guinée ». Ce qui est valable pour les palétuviers, dont une vingtaine d'espèces s'épanouit sur le littoral, ne l'est pas forcément pour la faune de cet habitat qui sert de point d'étape pour 70 à 80 % des espèces marines présentes dans le lagon. Sur cette partie de la côte où les mines de nickel sont absentes, ce sont les décharges sauvages qui polluent les mangroves. « Nous devons aller de plus en plus loin pour trouver des poissons et il y a moins de crabes qu'auparavant », avoue Josette Iebmoi, animatrice environnement à Pouébo. En plus de son intérêt écologique, la mangrove de Saint-Mathieu a un intérêt culturel et historique. Source de vie pour

De l'or et du cuivre dans le Diahot

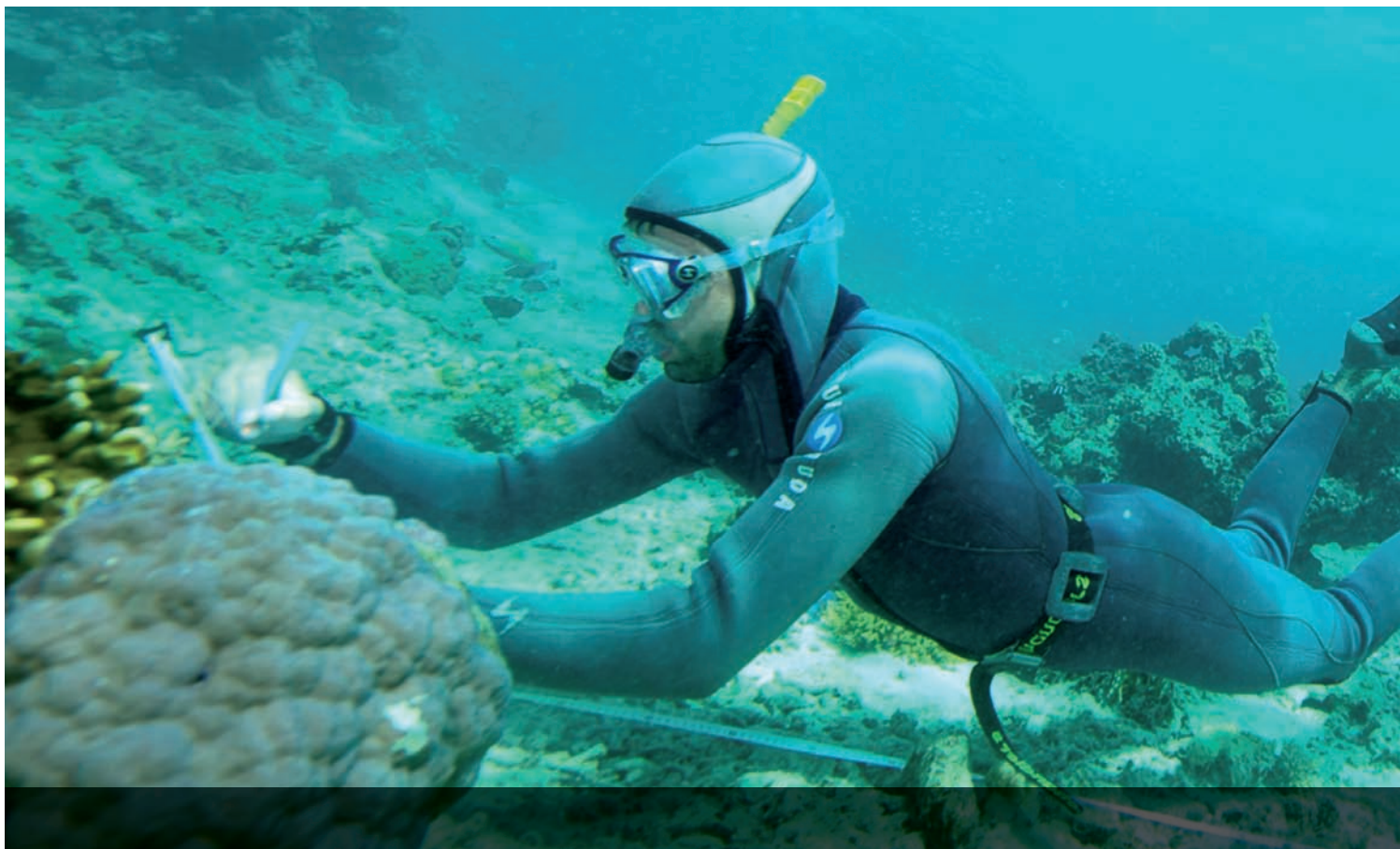


À Ouégoa, à la pointe Nord, coule le seul fleuve de Nouvelle-Calédonie, le Diahot. Son embouchure est majestueuse et apaisante. « Dans son estuaire, le Diahot abrite le plus grand ensemble de marais à mangrove du territoire, lequel est remarquable », confie Jean-Michel Lebigre, géographe. En naviguant sur ses eaux, on prend le temps de vivre et d'admirer un paysage

particulier marqué par les couleurs ocre et rose des mines qui dominent en arrière-plan et de la végétation luxuriante qui court le long des rives. En prenant un peu de hauteur, le relief permet en plusieurs points de regarder vers la mer, vers l'îlot Pam et, plus loin, l'île Balabio. Ambiance typiquement calédonienne dans ce village qui réunit plusieurs communautés, c'est la brousse à l'état pur. Et puis il y a l'histoire, celle de la mine encore une fois, qui fit de Ouégoa à la fin du 19^e siècle le village minier le plus important du pays. Tout d'abord des pionniers vinrent chercher de l'or dans le Diahot. Puis ils découvrirent du cuivre et commencèrent à écrire une histoire, sur les berges du fleuve, mêlant défis technologiques et contrats de chair humaine : on extrayait le minerai de cuivre à la mine Pilou sur la rive gauche, et des chalands traversaient le fleuve jusqu'à Pam, où une usine transformait le minerai en métal, jusqu'en 1905. Aujourd'hui à Pilou, à Pam et ailleurs, il ne reste que des vestiges enfouis sous une épaisse végétation qui a repris ses droits, à peine visibles pour le visiteur.

les habitants de la région, elle porte aussi les stigmates du séjour du pasteur Janisel, au 18^e siècle. Ce fut l'époque phare du village protestant de Pouébo, durant laquelle le pasteur fit creuser un chenal au milieu des palétuviers afin d'acheminer par voie maritime ses productions de riz et de coprah dont il faisait le commerce avec Nouméa, la capitale. À Pouébo,

la prise de conscience est faite. « Nous voulons mobiliser les gens à la protection de ce patrimoine, pour cela il faut le valoriser », lance le chef de la tribu de Sainte-Marie, laquelle a travaillé à la mise en place du sentier de découverte dans la mangrove, soutenu par le WWF et la Province nord.



texte Sandrine Chopot

Fausse passe de Bourail : une zone de frai des poissons récifaux

Les poissons récifaux forment de larges rassemblements au moment de se reproduire. C'est ce que les biologistes de l'Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie (OEIL) ont pu observer sur deux sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco : la fausse passe de Bourail (Zone Côtière Ouest) et la passe de Kouaré (Grand Lagon Sud). Zoom sur les premiers résultats de l'étude dédiée à la ZCO.

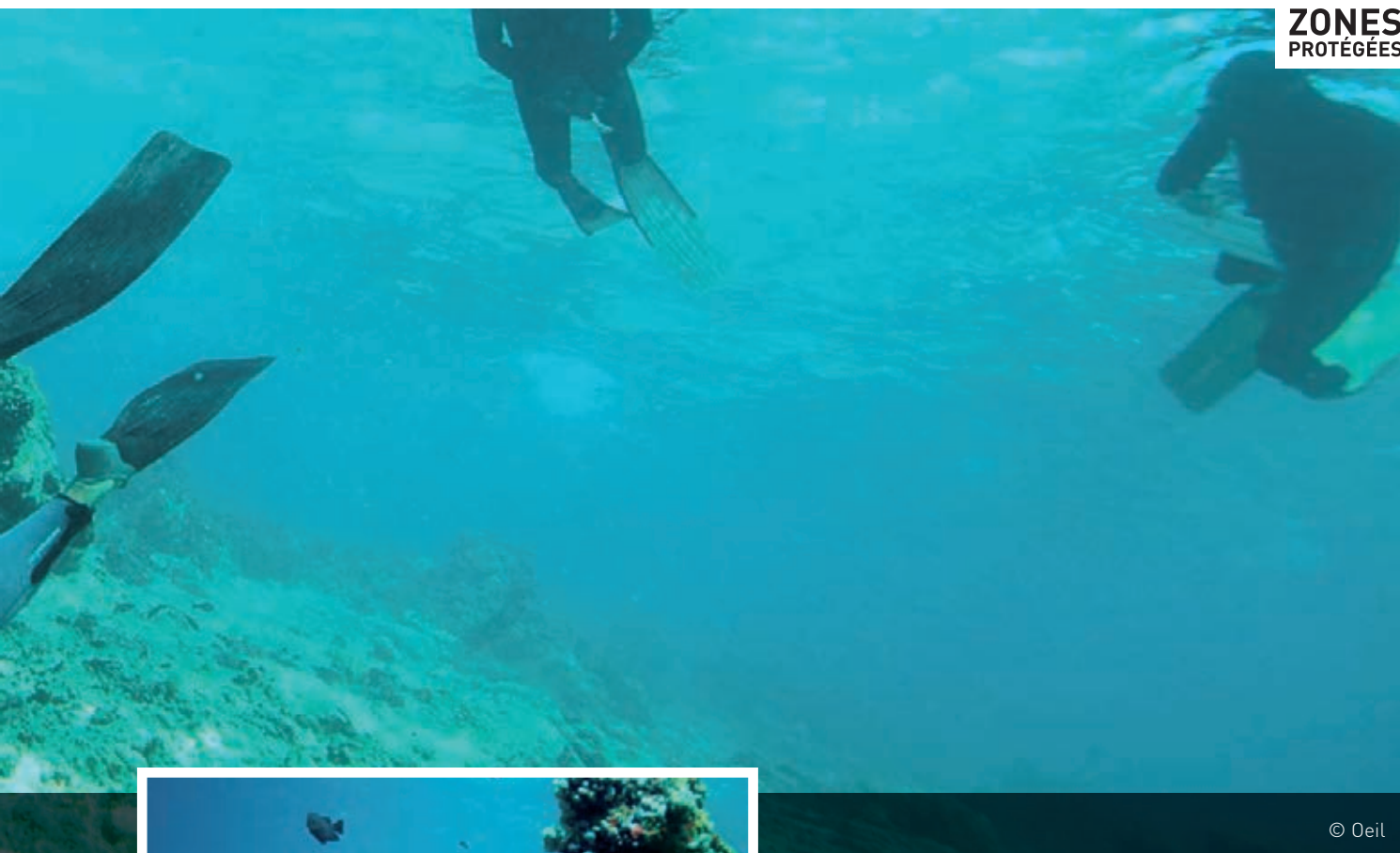
Les zones de frai sont des sites d'intérêt pour la conservation des stocks des poissons récifaux. Souvent ciblés par les pêcheurs, ces rassemblements peuvent être intensivement exploités et disparaître en quelques années. La disparition de ces frayères peut engendrer rapidement le déclin des populations concernées. En Nouvelle-Calédonie, la province Sud, relayée par le programme ZoNéCo, a lancé en 2008 des enquêtes de savoir auprès des usagers de la mer (pêcheurs vivriers, plaisanciers, plongeurs professionnels, skippers). Elles ont permis d'identifier 274 potentielles zones de frai susceptibles

d'accueillir 104 espèces de poissons récifaux en province Sud, et « de révéler deux sites d'intérêt pour la reproduction des poissons récifaux, la fausse passe de Bourail et la passe de Kouaré », explique Matthieu Juncker, directeur de l'OEIL. En 2009, avec l'appui d'un biologiste, une cartographie des zones de rassemblement a été effectuée, et elle constitue le point de départ de la description d'une frayère.

L'OEIL scrute la fausse passe de Bourail

À la suite de ces enquêtes, des observations in situ se révélaient nécessaires afin de déterminer

à quels moments de l'année les poissons viennent se rassembler, quelles espèces y sont présentes et en quelles quantités. La province Sud ainsi que le comité de gestion de la ZCO ont décidé, avec l'appui de l'OEIL et l'aide d'un financement de l'État, de suivre de près la fausse passe de Bourail. Objectif de l'étude : décrire et caractériser la zone de rassemblement afin de disposer d'un outil d'aide à la décision pour d'éventuelles mesures de conservation. La méthode employée s'attache à évaluer l'abondance, la densité et la biomasse des poissons sur la zone d'intérêt. Ainsi, d'octobre 2010 à janvier 2011, les experts de



© Oeil



© DR

Le comptage des poissons : un protocole très cadré

Le comptage des poissons s'effectue sur différents points (stations) sur lesquels se forment les rassemblements. Les plongeurs biologistes dénombrent sur une courte durée (10 min) les espèces sur le point de frayer dans un rayon de 5 à 15 mètres, et jusqu'à 20 mètres de profondeur. Ils identifient l'espèce, sa taille et son comportement.

L'OEIL ont plongé deux jours par mois, au moment de la pleine lune, période préférée pour le frai des poissons récifaux.

Une véritable succession sous l'eau

Les premiers résultats pour la ZCO, issus des observations en apnée et plongées en bouteilles, attestent de la présence d'au moins une quarantaine d'espèces venues dans la fausse passe de l'île Verte à Bourail pour frayer. « Les bancs sont formés de plusieurs espèces, on assiste à une succession dans l'arrivée et le départ des poissons de cette fausse passe », précise Matthieu Juncker.

Toutes ces espèces ne sont pas consommées localement. Quinze appartiennent à des familles dites « commerciales » comme le picot kanak, le dawa, plusieurs espèces de poissons-perroquets, le mérou céleste appelé aussi loche paon... On trouve également, pour les amoureux des récifs, des poissons-papillons, des petits labres... Les résultats montrent que le mois de novembre est particulièrement propice au frai, « on relève un pic juste avant l'été sur la biomasse (taille des poissons), la densité (nombre de poissons) et la richesse scientifique (nombre d'espèces), détaille Matthieu Juncker. La fausse

passer de l'île Verte à Bourail est donc bien une frayère, les poissons s'y rassemblent avec des signes révélateurs d'un comportement de reproduction (cf. encadré « Des indices de reproduction »).

Des résultats qui restent à affiner

Si l'étude a permis de fournir des données précises (liste des espèces, données d'abondance et de taille, etc.), Matthieu Juncker ajoute qu'elles sont toutefois à prendre avec précaution. En effet, les plongées n'ont pu se dérouler qu'entre octobre et janvier, alors que certaines périodes de frai commencent dès

septembre et s'étirent jusqu'en février. Il est important de souligner que chaque espèce a sa période préférentielle de reproduction. Cette période est liée aux phases de la lune, aux marées, aux conditions environnementales... À titre d'exemple, le poisson-napoléon vient pondre à la fin de l'été, tandis que certaines loches apprécient plus la fin de l'hiver. « Si l'on plonge au même endroit pendant deux années, deux mois, deux jours voire deux marées consécutives, on peut voir des choses très différentes », conclut Matthieu Juncker. Ce constat ne dévalorise en aucun cas les résultats de l'étude qui permet aujourd'hui de donner au comité de gestion des informations fiables et utiles pour proposer à la province Sud des mesures de gestion. Des études complémentaires permettront éventuellement d'affiner les résultats, afin de préciser la temporalité de la frayère et d'optimiser les mesures de gestion à prendre.

Des indices de reproduction

La livrée (couleur de la robe) qui change, les ventres distendus par les oeufs, le comportement agressif de certaines espèces, leur abondance anormalement élevée sont autant d'indices qui attestent que les poissons sont en période de frai.



ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS PACIFIQUE

Ses adhérents :
c'est l'assurance des **3S**



SAVOIR FAIRE

SECURITE

SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT



Tél. 24.82.00 & 74.37.00 • Mail : acotred.pacifique@mls.nc
1bis rue Berthelot, bur.223, Doniambo • BP 10613 • Nouméa-Cedex • 98805 • www.acotred.nc



Mont-Dore Environnement, partenaire de la ville du Mont-Dore pour la collecte sélective des déchets ménagers recyclables depuis 2008

Mont-Dore Environnement vient à votre domicile, votre entreprise ou dans vos bureaux collecter vos déchets ménagers recyclables*.



* PAPIERS, CARTONS,
BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE,
CANETTES

A partir de 2 500 F HT par mois, nous mettons à votre disposition un seul et même bac pour tous vos déchets ménagers recyclables. Nous collectons le bac chez vous, traitons les déchets dans un centre de tri pour les exporter vers les usines de recyclage hors du territoire.

CONTACT

SAEML Mont-Dore Environnement

BP 3 Boulari - 98810 Mont-Dore - Tél. 43 33 44 • Mail : secretariat@montdore-environnement.nc



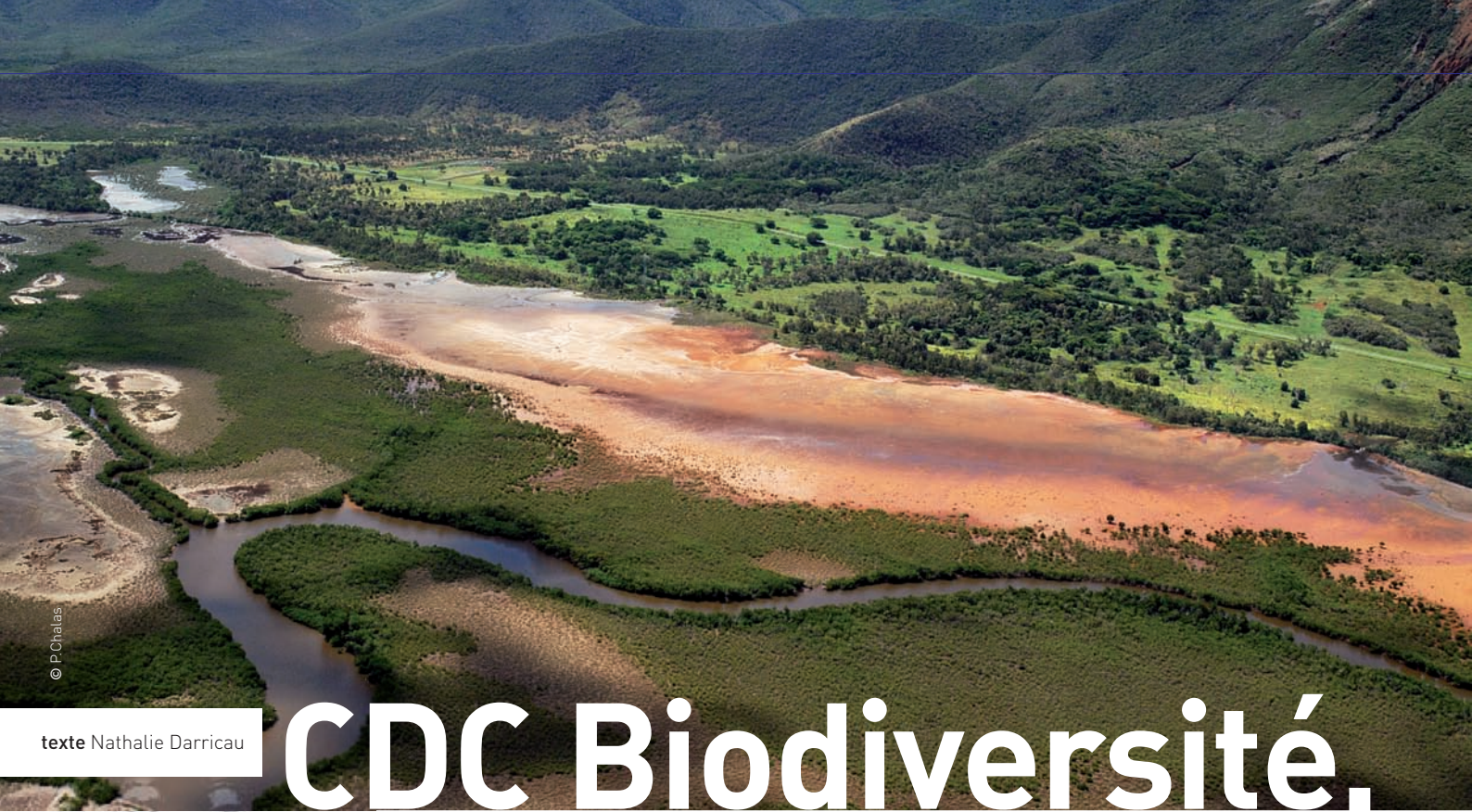
DES SPÉCIALISTES PROCHES DU TERRAIN
AU SERVICE DE SITES COMPLEXES

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
écologues, hydrogéologues,
géotechniciens, géologues.

- Localisation du biseau salé
- Suivi de nappes phréatiques
- Expertise de captages et forages

MICHAEL-HUSSER.COM

18 Route du Sud, Normandie 98 800 NOUMEA
Tel/fax: 44 18 20 | email: contact@mica.nc



© P. Chalias

texte Nathalie Darricau

CDC Biodiversité, un nouvel acteur pour la compensation environnementale

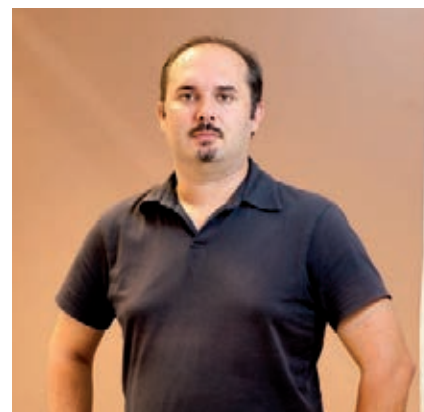
Filiale de la Caisse des dépôts et consignations, CDC Biodiversité est entièrement dédiée aux enjeux de biodiversité. La filiale s'affiche comme premier opérateur de la compensation environnementale auprès du secteur privé comme public.

Créée en métropole en 2008, CDC Biodiversité intervient auprès des entreprises, des collectivités, des maîtres d'ouvrage et des pouvoirs publics pour restaurer, gérer et valoriser la compensation environnementale. « Nous savons par expérience que la mise en œuvre de projets de compensation n'entre pas forcément dans le cahier des charges des maîtres d'ouvrage, confie Fabien Ducasse, directeur de la CDC en Nouvelle-Calédonie. L'objectif est donc de les aider à éviter, à réduire ou à compenser les impacts environnementaux en conduisant des actions positives pour la biodiversité ». CDC Biodiversité accompagne donc ses partenaires dans leurs actions en prenant en charge la réalisation complète de leurs engagements. Elle propose études et conception, opérations foncières, prise en charge de la réalisation des actions, de leur gestion et suivi de long

terme. Elle assure également le rôle d'interface avec les acteurs concernés et apporte un accompagnement dans la communication.

Réhabiliter des sites dégradés

La proposition est innovante : dans certains cas, CDC Biodiversité peut intégralement prendre en charge un site dégradé, comme cela a été le cas en métropole sur l'ancienne autoroute transaquitaine, sur un espace de 3 500 hectares. Sur place, protection et suivi de l'environnement se sont conjugués avec la création de nouvelles zones d'activité économique. CDC Biodiversité s'adresse aux collectivités, aux organismes maîtres d'ouvrages, privés ou publics pour leurs actions en faveur de la biodiversité. « Il s'agit, indique Fabien Ducasse, de projets vivants de gestion de l'espace et de connaissance des différents milieux, de projets



Fabien Ducasse, Directeur de la CDC Biodiversité | © M. LeChelard

globaux qui ont du sens pour le territoire concerné. » Une fois réhabilité, le site est ensuite divisé en lots de compensation, lots que les industriels concernés peuvent racheter : aux deux parties de s'entendre et de négocier dès le départ. Ce processus a l'avantage de faire appel à des opérateurs locaux, permettant ainsi une valorisation et une protection des espaces existants. « Il constitue aussi, insiste Fabien Ducasse, une opportunité pour recréer et remettre en état des sites anciens dégradés. CDC Biodiversité est motivée pour intervenir en Nouvelle-Calédonie, d'autant que ce territoire regroupe des sites exceptionnels quant à leurs écosystèmes naturels ».

La CDC en Calédonie


En Nouvelle-Calédonie, la Province sud, Promosud et la CDC ont créé le 6 juin dernier la société d'économie mixte « Sud Forêt ». Ce projet, en développement depuis plusieurs mois avec l'appui de la Société forestière (filiale de la CDC), a pour but d'accompagner le développement de la sylviculture. La Calédonie constituant un territoire empreint de l'activité industrielle d'extraction et de transformation du nickel, les collectivités ont souhaité développer des filières alternatives fondées sur des ressources naturelles et durables.

L'environnement calédonien, classé parmi les points chauds de la biodiversité mondiale, offre la possibilité de développer une ressource forestière durable et à haute valeur ajoutée sur la base des essences spécifiques des zones tropicales et des essences forestières endémiques calédoniennes. Le projet, structuré autour d'une phase pilote de 5 ans, vise à planter 1 500 hectares (soit un rythme annuel près de 4 fois supérieur au rythme actuel) sur des espaces identifiés et localisés dans toute la province Sud, ainsi que sur les 1 400 hectares transférés par la province à la société.

BIOCÉNOSE MARINE SARL

Expertise scientifique
et technique en milieu marin
(environnement et biodiversité)

- États initiaux
- Études d'impacts
- Études environnementales
- Suivis des indicateurs biologiques
- Suivis de la santé des récifs
- Diagnostics et conseils



Pépinière d'entreprises innovantes IRD-Nouméa
BPA, 98848 Nouméa Cedex
Tél. 26.07.58 / Mob. 75.70.13
www.biocenose-marine.net

•INSCRIPTIONS 2013 OUVERTES•



ECOLE INTERNATIONALE
JAMES COOK
INTERNATIONAL SCHOOL

Ecole privée bilingue agréée
www.eijc.nc

2 établissements
pour les enfants
francophones,
anglophones
ou déjà bilingues

LE PRIMAIRE : De la maternelle au CM2

LE HIGH SCHOOL : De la 6^{ème} à la 2^{nde}

CLASSES DE SPORTS ETUDES



•HIGH SCHOOL•
79, RT1 - AUTEUIL - DUMBÉA - Tél. : 46 26 46
secretariat.highschool@eijc.nc

•PRIMAIRE•
7, rue Fleming - DUCOS - NOUMÉA - Tél. : 28 47 12
secretariat@eijc.nc

Recycleur de déchets métalliques



Société Calédonienne
43 96 93
Jeune et dynamique

l'environnement, c'est plus qu'un métier

Déchets métalliques non-ferreux

- ALUMINIUM
- CUIVRE
- INOX
- LAITON
- PLOMB

canettes, jantes, profilés, radiateurs,
plomberie, câbles électriques,
accastillage, visserie, etc.

Achat Cash !!

Awa,
On est mieux chez
Recycal !!

Déchets métalliques ferreux

carrosserie, blocs moteurs,
câbles, tôles ondulées...

Piles & batteries usagées
C'est nous aussi!

recycleur et collecteur
agréé par **TrecOdec**

www.recycaledonie.com

Recycal NOUMEA ☎ 43 96 93 - 79 06 69 6 rue Georgette Mourin ZI de Normandie 98800 NOUMEA Horaires d'ouverture: lundi au jeudi 7h30 - 17h00 vendredi 7h30 - 16h00 samedi 7h30 - 11h30	Recycal PAÏTA ☎ 43 96 93 - 79 06 69 ZICO de Païta 98890 PAÏTA Horaires d'ouverture: lundi au jeudi 7h30-11h30 / 13h00-17h00 vendredi 7h30-11h30 / 13h00-16h00	Recynord KONE ☎ 42 47 29 - 76 59 03 lotissement les Cassis 98 860 - ZI de Koné Horaires d'ouverture: lundi au jeudi 7h30-11h30 / 13h00-17h00 vendredi 7h30-11h30 / 13h00-16h00
---	--	---

**UN SERVICE PERSONNALISÉ,
POUR UNE GESTION
FACILITÉE DE VOS DÉCHETS**

LOCATION DE CONTENANTS

Euroconteneur
Compacteur
Benne
Bac

COLLECTE DE DÉCHETS

Déchets Industriels Banals
Déchets métalliques
Déchets verts
Déchets inertes
Déchets recyclables
DASRI

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Etudes déchets
Audit gestion déchets
Identification de filières



E-mail : commercial@vivaenvironnement.nc
Tél : 26 47 57 / Fax : 26 47 37
1 rue Papin - ZI Ducos
BP 7100 - 98801 Nouméa



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Nouvelle-Calédonie

Santé Sécurité Environnement :

la CMA aux côtés des artisans calédoniens

texte C.M.A

Le défi environnemental se pose désormais à l'ensemble des artisans. Au niveau individuel, chaque geste compte pour protéger le bien-être et la santé des professionnels et développer des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Aussi, avec plus de 12 000 entreprises artisanales réparties sur l'ensemble du Territoire, les enjeux sont considérables. C'est pourquoi la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) propose à ses ressortissants, les services d'un conseiller en Santé Sécurité Environnement ainsi que des solutions adaptées et gratuites.

Se faire conseiller et accompagner

A la Chambre de métiers et de l'artisanat, le Chargé Santé Sécurité Environnement a pour mission de sensibiliser et d'informer les artisans, mais aussi de les accompagner et de les former aux bonnes pratiques :

- **Information des professionnels :** sensibilisation aux impacts des différentes activités sur l'environnement, diffusion des nouvelles réglementations et explication, transmission de guides de bonnes pratiques...
- **Réalisation de pré-diagnostic environnementaux gratuits pour l'entreprise.** Le diagnostic permet de faire le point et de programmer des améliorations.
- **Accompagnement des artisans :** Conseils techniques, de financement, campagne de sensibilisation, formations ...

Répondre aux exigences des consom'acteurs

L'exigence croissante des consommateurs pour des produits et services respectueux de l'environnement est de plus en plus avérée. Aussi, des opérations sont mises en place pour que les artisans puissent se distinguer auprès de leur clientèle par leur démarche environnementale.

- **La marque EnVol :** Engagement volontaire de l'entreprise pour l'environnement. Certification AFNOR.
- **Démarche de progrès** environnemental dans la gestion de l'entreprise
- **Evaluer et réduire l'impact** de ses activités
- **La Charte Chantier Vert :** Initiée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en collaboration avec la CMA
- **Limiter les nuisances** (production de déchets, atteinte à la biodiversité, bruit, poussière, consommation d'énergie...)

au bénéfice des riverains, des ouvriers et de l'environnement

• **L'opération Garage propre**

La CMA avec le partenariat de l'ARA (Association des réparateurs automobiles), met en place la démarche « Garage propre » à destination des entreprises ayant une activité de réparation mécanique.

- **Respecter la réglementation en vigueur**
- **Trouver une réponse** collective à la gestion des déchets

Renseignements:

*Chargée Santé Sécurité Environnement
CMA- Karine LACROIX - Tel : 28.23.37 –
karine.lacroix@cma.nc*



Avec AEL, surveillez votre empreinte écologique
Prélevements - Analyses - Expertises

AEL, laboratoire issu de la Recherche IRD (Institut de Recherche pour le Développement) et CEA (Commissariat à l'Énergie Atomique), offre une solution complète en réalisant des études environnementales en milieu marin mais aussi de dispersion atmosphérique, liées à l'industrie minière en particulier.

AEL propose :

- Son savoir-faire en matière d'analyses de métaux, ou de composés chimiques potentiellement toxiques dans les eaux, les sédiments et les organismes vivants des milieux marins lagunaires, selon des **méthodologies de haute technicité**.
- Son expertise et sa grande expérience en matière d'études d'impact sur l'environnement marin.

Pour mener à bien ces missions, AEL s'est doté :

- Des équipements spécifiques indispensables pour les **interventions sur le terrain** (Prélèvements et conditionnement des échantillons, mesures in situ de physico-chimie et courantologie...)
- Des **moyens analytiques** les plus performants pour notamment doser les métaux présents à l'état de traces et d'ultra-traces dans tous les compartiments de l'environnement marin.
- Des **installations et laboratoires nécessaires à l'expérimentation** : bioessais, détermination de paramètres (Kd)...
- Une équipe de **10 collaborateurs** (experts, ingénieurs, techniciens) dotée d'une expérience de 10 ans dans la recherche appliquée au milieu marin et dont les nombreuses publications scientifiques résument le haut niveau de compétences.

Fort de ces attributs, AEL est résolument tourné vers l'amélioration continue et a le souci permanent de prouver la qualité et la fiabilité de son savoir-faire. Ainsi, dans l'objectif d'obtenir une certification Iso 9001 :2008 prochainement, le laboratoire applique dès à présent les exigences normatives associées.

Le disjoncteur d'eau pour de réelles économies

ÉVITEZ :
LES GASPILLAGES

REDUISEZ :
VOTRE FACTURE D'EAU

PROTÉGEZ :
VOTRE MAISON
DES DÉGÂTS DES EAUX

CONTRIBUEZ :
À LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT



Noumea Services
ça c'est du service !

DISTRIBUTEUR ET INSTALLATEUR « CLIP FLOW »
pour collectivité locale et particulier



**PLOMBERIE
ÉLECTRICITÉ
PEINTURE**

« rénovation du sol au plafond »

DEVIS GRATUIT • 80 05 47 • NOUMEA-SERVICE@LIVE.FR

BONNE À BOIRE, BONNE À VIVRE ?..

ERBIO : LA PROTECTION RAPPROCHÉE DE VOS EAUX DOUCES

Acteur majeur du secteur de l'environnement, ERBIO maîtrise le métier du contrôle des eaux douces et répond à toutes les exigences en matière d'analyse, d'étude et de recherche, en proposant des solutions rapides, techniques, économiques et qualitatives (inventaires de la faune aquatique, indice de qualité de l'eau).

Équipé d'un spectrophotomètre de toute dernière génération, ERBIO est en mesure d'analyser immédiatement plus de 100 paramètres, ce qui permet notamment de détecter instantanément toute pollution des cours d'eau ou des sources d'approvisionnement en eau potable.



1, rue Soenne, Vallée des Colons - Tél. 27 50 07, erbio-pm@lagoon.nc
ERBIO EST UN BUREAU D'ÉTUDES AUTONOME ET INDÉPENDANT D'INGÉNIEURS
CONSEIL AVEC UNE EXPÉRIENCE DE PLUS DE 30 ANS SUR LE TERRITOIRE.

Si on arrêta de gaspiller l'eau ?

La famille Eco l'Eau, une famille écocitoyenne

Voici quelques gestes simples pour limiter notre consommation d'eau, lutter contre les pollutions et réduire notre facture.

Fermez-là robinets !

Un robinet qui goutte c'est jusqu'à 100 L/jour d'eau perdue.

Il est temps d'agir !

Les besoins domestiques en eau représentent au minimum 20 à 30 L/jour/habitant. En Nouvelle-Calédonie la consommation d'eau est en moyenne de 300 L/jour/habitant et peut aller jusqu'à 500 L !

La mère dans la cuisine :

- choisit des produits d'entretien écolabellisés et limite leur utilisation car ils polluent l'eau ;
- lave ses légumes et fruits au dessus d'un bol de manière à récupérer l'eau utilisée pour arroser ses plantes ;
- ne laisse pas couler l'eau quand elle fait la vaisselle ;
- optimise l'utilisation du lave-vaisselle et choisit le programme « éco » ou basse température (idem pour le lave-linge) ;
- préfère boire de l'eau du robinet et habitue ses enfants à utiliser une gourde ;
- utilise un balai humide pour capter la poussière du sol.

La fille dans la salle de bain :

- ferme le robinet d'eau pendant le brossage des dents, le savonnage des mains ;
- ne jette pas de produits toxiques dans les éviers ni dans les toilettes car leurs composants peuvent polluer les rivières, le lagon et les nappes phréatiques et ainsi modifier l'équilibre du milieu aquatique ;
- préfère la douche au bain ;
- se lave au savon naturel, recommandé pour la peau et l'environnement.

Le père au jardin :

- arrose le soir lorsque l'évaporation est moindre ;
- associe des plantes attractives (œilletons d'Inde, zinnias) et répulsives (thym, citronnelle) pour lutter contre les insectes ;
- dépose du paillage autour des plantes (copeaux de bois, herbes coupées, feuilles sèches, paille, écorces) pour conserver l'humidité ;

- entretient la terre avec du compost, fumier ou apports naturels (corne broyée, poudre d'os) ;
- évite les pesticides chimiques qui tuent non seulement les espèces concernées mais aussi une foule d'espèces utiles. Ces substances toxiques s'infiltrent dans l'eau et finissent dans nos assiettes... ;
- privilégie l'arrosage individuel (arrosoir, goutte à goutte...);
- récupère l'eau de pluie dans des bidons pour arroser son jardin ;
- répand de la cendre ou du sable autour du jardin pour écarter les escargots et limaces ;
- retourne régulièrement la terre pour faciliter l'absorption de l'humidité.

Le fils en week-end :

- lave sa voiture avec un seau et une éponge ;
- ne prend pas le lagon ou la nature pour une poubelle ;
- ne joue pas à arroser ses copains au tuyau d'arrosage ;
- utilise la pierre blanche à base d'argile pour nettoyer son bateau.

Et toute la famille...

- a installé une chasse d'eau à double vitesse ;
- choisit des équipements ayant la plus basse consommation ;
- équipe les robinets et pommeaux de douche de limiteurs de débit ;
- fait un contrôle régulier de sa consommation d'eau au compteur ;
- sait décrypter sa facture d'eau et suit régulièrement son évolution.

Bon à savoir :

La Direction de l'environnement de la Province sud et la Maison de la femme ont édité un guide gratuit sur les écogestes. Retrouvez des conseils pratiques sur le site de la mairie de Bourail www.mairie-bourail.nc Tous les ans, la commune de La Foa rend hommage à l'eau et des actions de sensibilisation sont menées tout au long de l'année www.lafoa.nc



Le plan d'actions **dugong** 2010-2012 en Nouvelle-Calédonie



Le dugong (ou vache marine)

Le dugong est un mammifère marin. Du fait de son faible taux de reproduction, c'est une **espèce vulnérable** : une femelle ne met au monde que 5 à 6 petits au cours de ses 70 ans de vie environ.

Ses effectifs sont en diminution dans l'ensemble de son aire de répartition indo-pacifique, et les éléments dont nous disposons aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie indiquent **un état de conservation préoccupant**.

Cette espèce emblématique a contribué à l'inscription des lagons au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Sa **chasse est interdite** sur tout le territoire, à l'exception d'éventuelles dérogations délivrées pour événement coutumier en provinces des Îles Loyauté et Nord (aucune à ce jour).

Photos : © Bruno Manach / province Sud

Le plan d'actions dugong

Pour répondre à une demande des provinces, une stratégie pérenne de conservation de la population de dugongs a été initiée sous forme d'un « **plan d'actions dugong 2010-2012 en Nouvelle-Calédonie** » associant l'Agence des aires marines protégées, les trois provinces, le gouvernement, le sénat coutumier, l'État, le WWF et Opération Cétacés.

D'une durée initiale de 3 ans, le plan d'actions a donné lieu fin 2011 au lancement d'une thèse : « Conservation du dugong en Nouvelle-Calédonie : une étude à plusieurs échelles spatio-temporelles », ce qui a conduit au prolongement de ce plan jusqu'en 2014.

Le plan d'actions est articulé selon 3 volets :

Connaissance

Un état des lieux réalisé début 2010 a permis de définir les objectifs et priorités en matière d'acquisition de connaissances relatives au statut de conservation et à l'écologie des dugongs. Différents travaux ont été engagés sur cette base.

Deux **enquêtes**, réalisées auprès de 250 pêcheurs et 400 usagers du lagon, ont permis de mieux appréhender et hiérarchiser les interactions existant avec les dugongs. Les collisions et les captures apparaissent comme les pressions les plus importantes.

Une **étude génétique** a permis de déterminer la structure de la population de dugongs de Nouvelle-Calédonie et de la comparer aux populations voisines. Les résultats préliminaires suggèrent une faible diversité génétique et un fort isolement de cette population.

Quatre campagnes de **survol**s menées en juin et novembre, 2011 et 2012, permettront de

mieux comprendre l'abondance, la distribution des dugongs et ses variations saisonnières.

Un programme de **sciences participatives** a démarré dans l'aire marine protégée de Pouébo en province Nord, dans le but de travailler avec les populations locales à une meilleure compréhension du comportement et de l'écologie des dugongs dans cet espace. Deux dugongs ont été équipés de **balises satellitaires** dans la région de Ouano début 2012, pour étudier leur comportement. Le mâle a effectué des petits déplacements et s'est cantonné autour des plateaux côtiers. La femelle a entrepris des déplacements plus longs et a oscillé entre la zone côtière, les îlots lagonnaires et le récif-barrière.

Éducation, sensibilisation et communication

Le **public cible** comprend les écoles, les professionnels de la mer, le grand public et les usagers du lagon.

Les initiatives en cours sont soutenues et étendues.

Un programme de travail sera élaboré en 2012 et des actions complémentaires initiées dès 2013.

Gouvernance

Les objectifs de ce volet sont de construire une **connaissance partagée des enjeux locaux de conservation** et de contribuer aux plans d'actions régional (Programme régional océanien de l'environnement) et international (Convention pour les espèces migratrices).

Un **groupe technique** a été mis en place pour l'élaboration et le suivi de ce plan d'actions.

Les résultats des actions réalisées contribueront à l'élaboration d'une seconde phase permettant de pérenniser ce **programme de conservation**.



Pour en savoir plus : <http://www.aires-marines.fr/Connaitre/Habitats-et-especes-pelagiques/Plan-d-actions-dugongs>





Les **récif** coralliens :

des bijoux *à protéger*

Considérés comme l'un des points chauds de la biodiversité marine, les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie sont le vivier de nombreuses espèces rares et vulnérables dans le monde. Ils constituent un patrimoine naturel d'une richesse et d'une diversité exceptionnelles tant en nombre d'espèces qu'en formations récifales. Gravement menacés par les activités humaines et le changement climatique, ils méritent la plus grande attention.

Photos : © G. Lasne (Biocénose marine)

Le récif corallien de Nouvelle-Calédonie s'étend sur plus de 1 600 km. Deuxième plus grande barrière au monde après la Grande Barrière récifale australienne, elle peut être considérée comme la première plus longue barrière continue. Elle délimite le plus grand lagon du monde (d'une superficie d'environ 40 000 km²) et peut être double ou triple à certains endroits (côte Est de la Grande Terre).

Située à proximité du triangle d'or de la biodiversité (l'archipel indonésien considéré comme le foyer d'origine est l'aire la plus riche en espèces coralliennes, soit 750 espèces), la Nouvelle-Calédonie possède une richesse corallienne qui n'a aucune autre équivalence dans le monde à cette latitude. Les autres régions au monde où la faune corallienne est la plus riche (nord de la Grande Barrière de corail en Australie, Célèbes, Palau et les îles Marshall) se situent soit à proximité de l'Indonésie soit dans la zone équatoriale. « *La Nouvelle-Calédonie située sous le tropique du Capricorne est la plus*

éloignée de ces régions par rapport à l'équateur, pourtant le nombre d'espèces coralliennes est important et la majeure partie des espèces observées se retrouve dans d'autres régions de la province Indo-Pacifique », explique Grégory Lasne biologiste marin et gérant de l'entreprise Biocénose marine SARL. Ainsi, parmi les 800 espèces de coraux décrites dans le monde, 401 ont été recensées en Nouvelle-Calédonie (Sources : données IRD CoRéUs, M. Pichon 2006, G. Lasne 2010).

Une biodiversité exceptionnelle qui pourrait être menacée

La richesse et l'originalité de la biodiversité en Nouvelle-Calédonie sont exceptionnelles. Elles s'expliquent par de nombreux facteurs géographiques et environnementaux qui caractérisent les biotopes de la Nouvelle-Calédonie. Les habitats sont nombreux et offrent de multiples possibilités d'adaptation aux espèces qui ont chacune des exigences

propres vis-à-vis des facteurs du milieu. Ainsi, des assemblages d'espèces coralliennes se forment selon les caractéristiques environnementales des récifs. L'exubérance des coraux autour de la Grande Terre et des îles Loyauté est remarquable, et les formations coralliennes des baies (a priori peu propices au développement récifal en raison de forts apports terrigènes) révèlent une très grande richesse spécifique avec des coraux ayant des morphologies particulières, très graciles, adaptées au fond de baie vaseux où règne souvent une forte turbidité des eaux.

Étudier les récifs pour mieux les protéger

Malheureusement, les récifs coralliens sont gravement menacés par les activités humaines et le changement climatique. Ils doivent faire l'objet d'une attention toute particulière dans la mesure où ils constituent une biodiversité très



importante et les plus grandes réserves de ressources pour les populations insulaires. Aussi, la connaissance du milieu est fondamentale pour une prise de décision judicieuse en ce qui concerne la protection de l'environnement et la sauvegarde du patrimoine naturel. Les variations d'origine naturelle ou anthropique de l'environnement peuvent être appréhendées par des études comparatives (états initiaux et études environnementales) se basant sur l'évaluation de la biodiversité, le suivi de l'état de santé des récifs et d'indicateurs biologiques pertinents.

Les coraux scléactiniaires (constructeurs de récif) sont dotés d'une grande adaptabilité aux variations écologiques. La composition de la faune corallienne ainsi que les variations morphologiques du squelette des colonies sont en étroite relation avec l'environnement. Ces organismes s'avèrent donc être d'un grand intérêt pour suivre les variations d'origines naturelle ou anthropique de l'environnement (études environnementales). Tout d'abord, leur état fixé permet très facilement de comparer les mêmes colonies d'une étude à l'autre ; puis leur durée de vie leur confère une capacité à intégrer les conditions de l'environnement sur une longue échelle de temps (suivi à long terme) ; enfin, les coraux ont une forte sensibilité aux variations de l'environnement (suivi à court terme).

« Ce sont de véritables sentinelles avancées des changements du milieu récifal car ils sont très sensibles aux fluctuations de l'environnement (hydrodynamique, turbidité, salinité et température) et permettent ainsi de tirer rapidement une sonnette d'alarme en cas de perturbation », conclut Grégory Lasne.



Biocénose Marine

réalise des expertises scientifiques et techniques en milieu marin (environnement et biodiversité) et propose également des diagnostics et des conseils en matière de conservation de l'environnement. Cette société a pour mission d'effectuer des états initiaux, des études d'impact, des études environnementales marines, des suivis d'indicateurs biologiques et des suivis de l'état de santé des récifs (spécialisation en inventaire corallien). Elle répond aux besoins des miniers, des industriels, des chercheurs, des municipalités et des acteurs institutionnels.

Biocénose Marine est hébergée dans la pépinière des entreprises innovantes de l'IRD à Nouméa. Ces études sont pluridisciplinaires et sont réalisées en collaboration avec des experts locaux et internationaux www.biocenose-marine.net



CoRéUs UR 227 IRD - Biocomplexité des écosystèmes coralliens de l'Indo-Pacifique

L'équipe CoRéUs de l'Institut de recherche pour le développement aborde la structure et la résilience des communautés coralliennes, l'écologie fonctionnelle et la gestion des milieux dans toute la ceinture intertropicale, des Caraïbes à la région Indo-Pacifique. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du Grand Observatoire de l'environnement du Pacifique Sud (GOPS), et se font en collaboration avec les organismes de recherche nationaux et internationaux, et avec les acteurs locaux <http://coreus.ird.nc>

Le centre IRD de Nouméa,

créé en 1946, est la principale implantation de l'Institut dans l'outre-mer tropical français <http://nouvelle-caledonie.ird.fr>



Axiome :

respect de l'environnement et du client

Née il y a un an, anciennement « Le Coin du caoutchouc et du plastique », l'entreprise était surtout connue pour la vente de joints en caoutchouc. Aujourd'hui, Axiome propose à ses clients une gamme complète de produits spécifiques contribuant au respect de l'environnement.

Soucieuse du développement durable, Axiome fait évoluer en permanence ses produits et services pour mieux répondre aux attentes des entreprises et particuliers et leur proposer les meilleurs produits et services du marché. Disponibilité et réactivité sont les maîtres mots de cette entreprise.

Des solutions pour la protection de l'environnement

Afin de répondre aux besoins des particuliers, entreprises, sites miniers, collectivités, Axiome commercialise des bacs de collecte de différents volumes (25, 120, 240, 660, 1 100 litres) aux normes européennes. Elle propose également la vente de bacs à batteries pour le stockage de batteries usagées et de bacs de rétention en plastique polyéthylène. Ces derniers sont adaptés pour stocker des produits dangereux tels que solvants, peintures et servent à contenir le liquide en cas de fuite ou de trop-plein ce qui permet de prévenir tout risque de pollution. Plus d'une vingtaine de modèles sont disponibles permettant de stocker des bidons de 5 à 1000 litres. Toujours dans sa démarche de développement durable, l'entreprise commercialise des « spill

kits ». Sous forme de feuilles ou rouleaux, il s'agit de kits d'urgence qui permettent d'absorber sur terre ou sur mer des huiles, solvants, hydrocarbures et ainsi de lutter contre les pollutions par des liquides. Enfin, Axiome propose une gamme de trois produits de nettoyage écologiques dédiés aux véhicules. Biodégradable à 95 %, « Néoclean » permet de nettoyer en profondeur l'intérieur, l'extérieur, les jantes et le moteur des véhicules ou engins miniers. Le produit est très efficace pour éliminer la terre rouge du Sud.

Une vaste gamme de produits

Pour répondre au plus près aux besoins de ses clients, Axiome commercialise une gamme complète de produits spécifiques en plastique ou caoutchouc utilisés dans différents secteurs d'activité :

- plus de 200 références de joints (joints pour portes, réfrigérateurs, d'isolation, d'étanchéité, adhésifs ou non, en U...) ;
- des tapis en caoutchouc naturel ou en néoprène pour les entreprises (0,8 mm à 12,5 mm) ;
- des équipements pour engins miniers (drapeaux, cales de roues, gyrophares), des produits de signalisation routière (dos d'âne, protection d'angle, butée de trottoir) ;

- une gamme automobile (tapis intérieurs et coffres, baguettes de protection des portes, joints) ;
- des tapis pour l'intérieur des bateaux (à coller ou à poser) ;
- plus de 30 références de cageots en plastique de tailles et formats différents, pliables ou non, avec ou sans couvercle, avec ou sans trous. Très résistants, ils sont conçus pour le stockage, la manutention et le transport de produits destinés en particulier aux industriels et agriculteurs. Des bacs de rangement sont également disponibles pour les particuliers.

Une entreprise qui ne lésine pas avec la sécurité

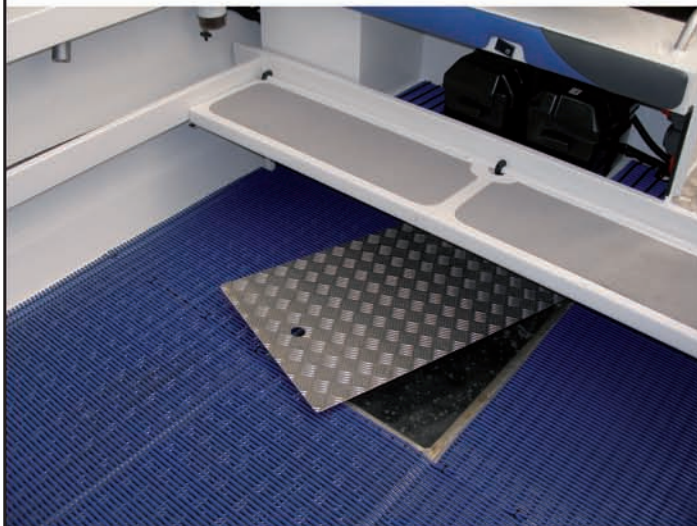
Axiome commercialise une gamme d'équipements de protection individuelle pour tous types de métiers répondant aux normes européennes : casques, gants, tapis d'isolation électrique, chaussures, pantalons, chemises, combinaison anti-acide, cagoule et tablier pour soudeur, masque FFP3 pour l'amiante et FFP2 pour la poussière, lunettes, harnais de sécurité...

AXIOME • 22, rue Réaumur - Ducos - 98 800 Nouméa

Ouvert du lundi au vendredi : 7 h - 12 h/13 h - 17 h • Samedi : 8 h-11 h • Tél. : 27 27 69 - Fax : 24 19 59



Tél. : 27 27 69 - Fax : 24 19 59 - axiome@axiome.nc



Tapis Bateau - Piscine Anti dérapant

- Largeur 0.91m ou 1.2m
- Couleurs :
Gris / bleu / beige Disponible



Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
7h à 12h / 13h à 17h
Samedi
8h à 11h

22 rue Réaumur - BP 7463 98801 - Nouméa



Constructions en bois de
faré, maison, cabane de jardin, charpente



Sarl Constructions Bois

BP 2423 98874 Pont des Français
Tél. 74.22.00 • Email constructionbois@hotmail.fr



TYM, de provenance Corée est motorisée par MITSUBISHI Japon et par Caterpillar Angleterre vous offre un éventail de puissance de 23cv à 90cv

VALTRA, se conçoit "à la carte" donc avec un tracteur adapté à la demande !

Un rapport qualité/prix des plus intéressants du marché !

STEP IMPORT vous propose sa gamme de tracteurs complète et adaptée au besoin de chacun et sa multitude de machines agricoles standard et spécifiques.

Et un service après vente, ainsi que des pièces détachées adaptées à toutes les marques

Parc à chiens
H 1000mm x 3050 mm



Mangeoire à halles
diam. 1350mm



Quad et UTV de 400 cm³ à 700 cm³



Containers modulables, aménagés sur mesure : bureau, chambre, salle d'eau...

RT1 BOULOUPARIS A COTE DE L'HIPPODROME

EMAIL : STEP@OFFRATL.NC - OUVERTURE : LUNDI AU VENDREDI

Garantir pour vous servir.

L'OCEF, un savoir faire et des outils modernes pour traiter la production calédonienne.
De l'éleveur à votre boucher, l'OCEF vous apporte la garantie d'un produit de qualité.

IMAGER LE SOUS-SOL

jusqu'à 100 mètres de profondeur

SANS FORER, et sans impact environnemental

Application environnementale actuelle: Hydrogéologie et imagerie de l'intrusion du biseau salé au sein des plaines alluviales de la côte Ouest de la Nouvelle-Calédonie (Tantouta, La Foa, Bouraké, Moindou, Nessadiou, ...)

www.geophysical.nc

GEOPHYSICAL
Expertise en Prospection Géophysique appliquée aux Ressources Minières, à la Géotechnique et à l'Environnement

S.A.R.L. au capital de 100.000 xpf Ridet : 780890.001
12 bis, rue Tourville - Quartier Latin - 98800 Nouméa - Tél. : 27.12.15
Email : geophysical@geophysical.nc



L'IRC : Inspection des réseaux

par caméra



Qu'est-ce que l'inspection des réseaux ?

Il s'agit de visiter les canalisations d'un réseau à l'aide d'une caméra pour y déceler des défauts de pose ou des dégradations qui ne sont pas détectables par les autres techniques de contrôle (test d'étanchéité, test de compactage, observation directe...).

L'inspection permet de contrôler plusieurs points essentiels lors d'une réception d'un réseau neuf :

- propreté du réseau avant mise en service, et notamment vérification de l'absence d'objet pouvant gêner l'écoulement, absence de dépôt de terre...

- qualité des branchements, vérification des diamètres et nature des matériaux utilisés ;
- absence de défaut de pose tel que : pente incorrecte, déformation, mauvais emboîtement, branchement pénétrant, fissure, écrasement...

Elle permet également de faciliter l'entretien d'un réseau en service :

- identifier la cause d'un dysfonctionnement ;

- localiser une anomalie ;
- évaluer la gravité des dommages constatés.

L'inspection des réseaux par caméra permet ainsi d'éviter de payer pour des travaux inutiles et de minimiser les coûts de réfection éventuels.

Équipe mobile, en station entièrement autonome, l'IRC intervient sur tout le territoire et réalise à l'aide de matériel de haute technicité, sans ouvrir de tranchées, vos inspections sur tout type de réseaux d'assainissement neufs ou existants.

Qu'est-ce que IRC ?

Que vous soyez industriel, gestionnaire de patrimoines immobiliers, collectivité locale, entreprise du BTP, IRC vous apporte le service d'un outil performant et incontournable dans l'auscultation et le diagnostic des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales. IRC vous accompagne :

- lors de réception de réseaux neufs ;
- pour le contrôle de vos réseaux existants ;
- préalablement à une réhabilitation ou des travaux d'extension.

Nous travaillons suivant la norme NF EN 13508-2 et dans le respect des référentiels techniques de notre métier, en particulier les normes NF EN 752 et NF EN 13508-1, ainsi que le fascicule 70 du CCTG.

Quel est le matériel utilisé ?

Flexible et de haute technicité, le matériel européen, de marque IPEK est certifié TÜV. Agilios, Rovver, Supervision, à chaque réseau son robot.

Véritables concentrés de technologie, maintenus sous une pression de 1 bar d'azote, les robots sont étanches jusqu'à 100 m et peuvent ausculter jusqu'à 500 m de conduite en continu. Ils sont équipés d'éclairages puissants, de caméras couleur auto-focus à zoom, d'inclinomètres permettant le tracé des pentes, d'émetteurs pour sonde de repérage de surface... Ils permettent de visiter tous les réseaux, du diamètre 80 jusqu'au 1200.

Pour les chantiers sensibles, exigeant une inspection d'ultra haute précision, les robots

sont équipés d'outils spécifiques :

- le Digisewer est une caméra très grand-angle (technologie «Fisheye») permettant la numérisation de la surface interne de la conduite inspectée. L'image du réseau est ainsi intégralement «mise à plat» et révèle les plus petits défauts qui sont alors mesurables avec précision ;

- le Laserprofilier s'adapte sur les caméras d'inspection classique pour projeter un faisceau laser circulaire sur la surface interne de la conduite. L'analyse de l'image de ce faisceau est un rendu en 3D de l'intérieur de la conduite. La finesse du faisceau permet de mettre en évidence toute irrégularité de surface telle que : protubérances corrosives, corrosion, dépôt adhérent, déformation, ovalisation, niveau d'eau... Considérant l'épaisseur théorique du matériau sain, le logiciel évalue la perte de matière, l'épaisseur résiduelle de la conduite ou la réduction de section... tout le long de la conduite inspectée. Inspecter son réseau, c'est s'assurer de sa longévité. Bien conçu et bien entretenu, un réseau est posé pour 50 ans.





Mont-Dore Environnement

à l'envoie

Le monde change, et la prise de conscience environnementale touche tout le monde, y compris les communes. Dans celle du Mont-Dore, on a eu l'idée de créer une société d'économie mixte pour collecter et trier les matières recyclables... et transmettre à la nouvelle génération ces nouvelles convictions.

Mont-Dore Environnement est une SAEML (Société anonyme d'économie mixte locale) qui a vu le jour il y a cinq ans, en 2007. Constituée d'un actionnaire majoritaire public qui est la ville du Mont-Dore et de 8 actionnaires privés, Mont-Dore Environnement a pour objet la collecte et le tri de matières recyclables pour le Mont-Dore et les communes de l'agglomération. Ce tri de matières recyclables a concerné l'an dernier 470 tonnes : il est en nette progression.

« Le tri sélectif sera proposé à l'ensemble de la commune du Mont-Dore à partir du mois de septembre, sans coût supplémentaire des ordures ménagères ». Pour l'instant, ne disposant pas d'une usine de valorisation des déchets (qui nécessite des investissements onéreux), les déchets ainsi collectés et triés partent pour l'Australie, une fois mis en balles par l'intermédiaire de la société AMCOR.

Un centre de tri sur 600 m²

La société – qui a été placée sous la houlette d'un chef d'entreprise, Jean-Gabriel Cuer, depuis un an et demi – abrite un service administratif composé d'une attachée de direction, d'une secrétaire et d'un chargé de mission ; et un service technique de 15 personnes. Depuis ses débuts, la SAEML a créé 7 PAV (Points d'apport volontaire) qui recueillent les matières recyclables que les particuliers souhaitent apporter : tout déchet en papier, plastique (PET, un polymère de synthèse, et PEHD, polyéthylène haute densité, en anglais) et carton, ainsi que les objets ferreux (boîtes de conserve...) et non-ferreux (canettes d'aluminium notamment). Pour réaliser ce tri, un centre de tri a été construit sur un espace de 600 m², exclusivement réservé aux professionnels, dans la zone industrielle n° 1 de La Coulée. À terme, cette usine aura une capacité de traitement de 9 tonnes de matières recyclables par jour.

Les particuliers, eux, peuvent d'ores et déjà faire ramasser leurs déchets moyennant 2 940 F par mois, avec un ramassage bimensuel des papiers, cartons, plastiques, et cannettes... « du moment que l'objet collecté est sec et propre », indique Jean-Gabriel Cuer. Ce qui ne nécessite pas de rincer les cannettes ou les bouteilles en plastique de sodas ! Il poursuit :

Une Maison pour les petits

Afin de sensibiliser au plus tôt les nouvelles générations, la mairie du Mont-Dore a créé aux portes de la commune, tout près de Mont-Dore Environnement, une Maison pédagogique de l'environnement qui a ouvert ses portes cette année. De façon que les plus petits soient sensibilisés à la question environnementale, qu'ils puissent influencer leurs parents sur les matières à privilégier dès l'achat des produits, ou encore apprendre des choses (en français et en anglais) tout en jouant. Le bâtiment est équipé de panneaux solaires qui font écho à l'éolienne se dressant sur le même espace : ensemble, ils fournissent tout de même l'électricité nécessaire à l'éclairage nocturne des bâtiments.



AMCOR

La multinationale
AMCOR

AMCOR Limited est une multinationale australienne spécialisée dans l'industrie de l'emballage (packaging en anglais). Son siège est à Melbourne, et la société est cotée sur la bourse australienne. Elle possède des usines dans près de 40 pays dans le monde et emploie environ 27 000 personnes. Son chiffre d'affaires atteint 11 milliards de dollars australiens, ce qui en fait dans cette industrie une des trois plus importantes compagnies au monde. Elle est également présente en France sur 5 sites.

Photos : la SEM

Question?

d'environnement

www.
oeil.nc



Que se passe-t-il chez les coraux en cas d'élévation de la température de l'eau ?



© J. Berrand/OEIL

Quelle est la surface totale des sols nus dégradés par l'activité minière ?



© M. Jankov/OEIL

Combien d'hectares de végétation partent chaque année en fumée à cause des feux ?



www.
oeil.nc

Menaces, surveillance, état et évolution de l'environnement, les réponses à vos questions se trouvent sur le nouveau site web de l'Observatoire de l'environnement de Nouvelle-Calédonie.

■ une information fiable et décryptée : 9 milieux naturels, 30 menaces, 20 indicateurs de l'état de santé de l'environnement ■ une boîte à outils pour accéder aux contacts et à la documentation spécialisés : 360 acteurs, 1350 documents et 70 réseaux de suivis référencés ■ un géoportail à la pointe de la technologie pour naviguer, visualiser les données environnementales et créer ses propres cartes.



OEIL

Observatoire de l'environnement
Province Sud
Nouvelle-Calédonie



Mont Saint-Michel



Grand Canyon



Baie d'Halong

Depuis 2008, 6 zones des lagons de Nouvelle-Calédonie sont, elles aussi, inscrites au Patrimoine Mondial de l'Humanité.



Lagons calédoniens

Crédits photos : Martial Dosdane - province Sud

CEWACERT